



Vacances jeunes

HIVER 2020



Fondation
d'Aguesseau

ÉDITO

Les vacances d'été sont maintenant terminées et nous espérons que les séjours proposés ont permis à vos petits et grands aventuriers de revenir la tête pleine de souvenirs heureux. Place maintenant aux séjours hiver que nous avons le plaisir de vous faire découvrir dans ce catalogue.

Cette année, vous allez découvrir deux nouvelles destinations choisies avec soin et des séjours qui ont été reconduits car ils vous donnent entière satisfaction. Notre sélection de séjours permettra à vos enfants de découvrir ou redécouvrir la montagne, en dévalant les pistes de ski, en s'initiant aux sensations du snowboard et de la motoneige ou encore en découvrant l'univers passionnant des chiens de traîneaux et tant d'autres activités de saison. Un séjour de proximité vous est également proposé dès le plus jeune âge ainsi que deux séjours en Italie et en Bulgarie pour les plus grands. L'hiver se transforme en véritable terrain de jeux pour vos enfants.

Comme à notre habitude, les prestataires sont rigoureusement sélectionnés pour des vacances en toute sécurité et les tarifs sont subventionnés selon votre situation familiale pour permettre au plus grand nombre de partir en vacances.

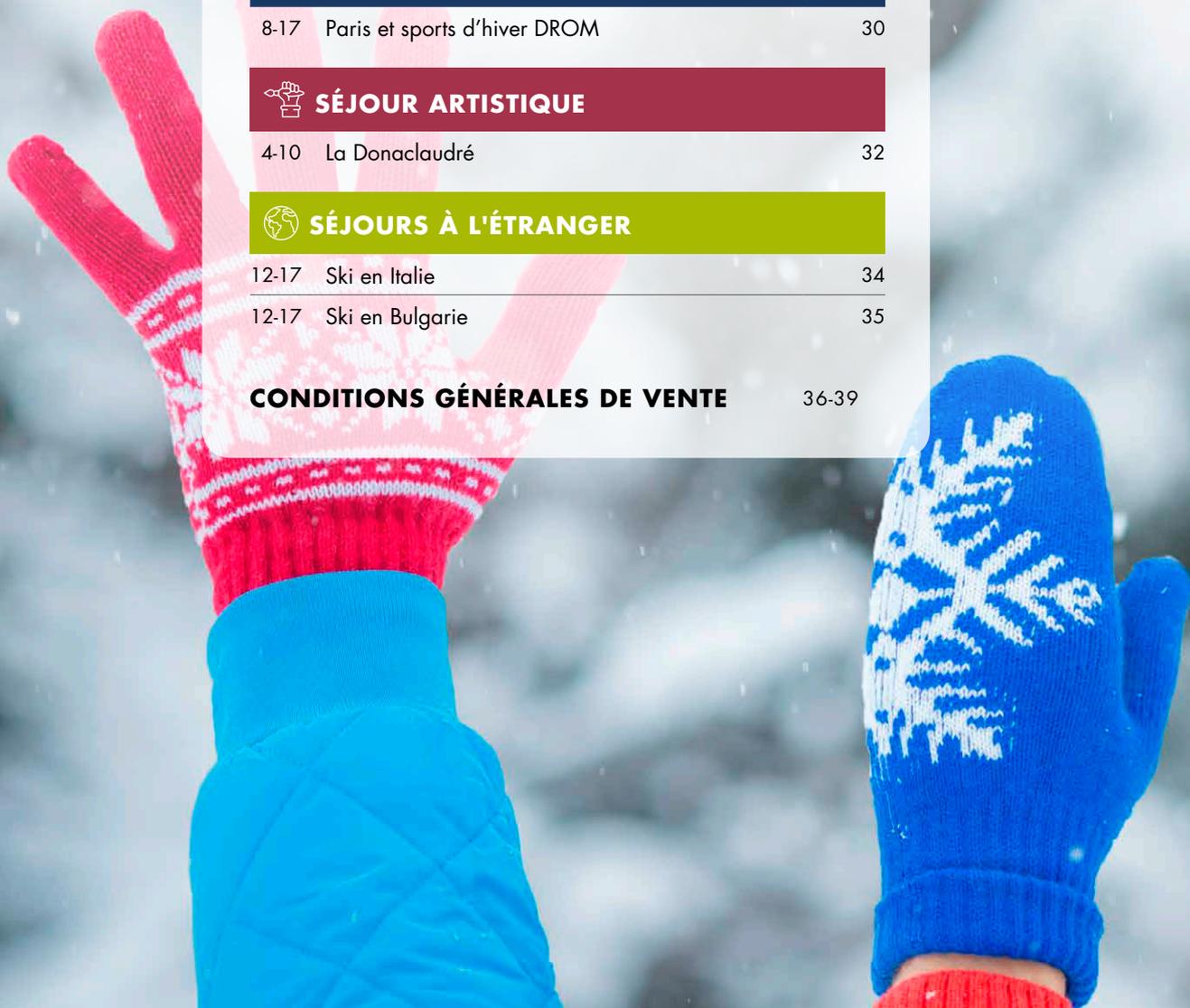
Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de trouver le séjour idéal dans ces pages, c'est déjà le début du voyage !

L'équipe du service vacances

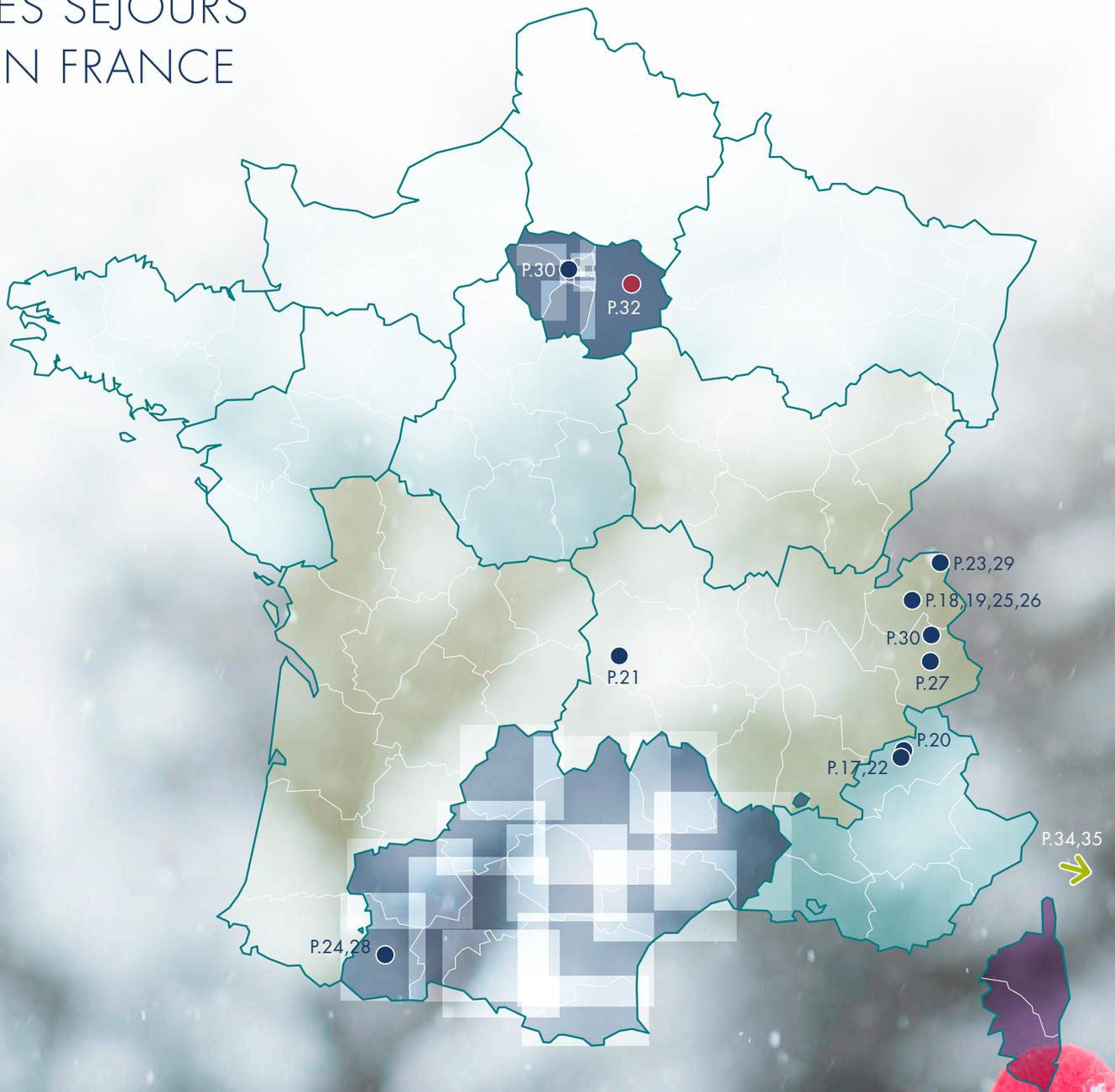


SÉJOURS CLASSÉS PAR THÈMES

Âge	Titre du séjour	Page
SÉJOURS NEIGE		
4-8	Oursons des Alpes	17
5-10	Multi Glisse en Haute-Savoie	18
5-13	Ski Passion	19
6-11	Ski et chiens de traîneau	20
6-12	La vie de Musher	21
6-12	Etoiles des Neiges	22
6-13	Ski ESF	23
6-14	Ski et chiens de traîneau	24
10-17	Ski Evasion	25
10-17	Snow Evasion	26
12-17	Glisse à Courchevel	27
12-17	Ski session et Motoneige	28
14-17	100% GLISSE	29
SÉJOUR SKI ET DÉCOUVERTE		
8-17	Paris et sports d'hiver DROM	30
SÉJOUR ARTISTIQUE		
4-10	La Donaclaudré	32
SÉJOURS À L'ÉTRANGER		
12-17	Ski en Italie	34
12-17	Ski en Bulgarie	35
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE		36-39



LES SÉJOURS EN FRANCE



● Séjour Neige, Ski découverte

● Séjour Artistique et Créatif

➔ Séjour Neige à l'Étranger

Vacances de Noël

Du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020

Vacances d'hiver

Zone A : Du samedi 22 février au lundi 9 mars 2020

Zone B et Corse : Du samedi 15 février au lundi 2 mars 2020

Zone C : Du samedi 8 février au lundi 24 février 2020

- Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
- Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
- Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.



MES VACANCES AVEC LA FONDATION D'AGUESSEAU

 **60%**
de **subvention** en moyenne



Des **prestataires rencontrés**
et **réévalués** chaque année

 **90%**
de **parents satisfaits** en 2018



Des **séjours contrôlés** à
chaque saison

Des **destinations**
variées pour tous



Possibilité
de **paiements**
échelonnés
(voir CGV)



24h
24h

Une équipe en
lien avec les prestataires
pendant les vacances



Une **équipe à votre écoute!**





PARTIR EN COLONIE DE VACANCES AVEC LA FONDATION D'AGUESSEAU



Envoyez-nous votre demande d'admission

Par e-mail ou par courrier.

Une demande par enfant et par séjour. Vous la trouverez sur notre site internet.

Nous allons vérifier que votre dossier est bien complet et appliquer le tarif qui correspond à votre situation. Nous allons ensuite procéder à la réservation d'une place pour votre enfant pour le séjour que vous avez sélectionné en prenant directement attache auprès du prestataire.



Vous recevez une proposition de séjour

Vous recevrez une proposition de séjour par courrier ou par e-mail quelques semaines après l'envoi de votre demande d'admission.



Tout est conforme? Vous pouvez confirmer le séjour

En nous renvoyant le bon d'acceptation contenu dans la proposition de séjour, accompagné d'un acompte ou du paiement intégral. **Il est essentiel de répondre à cette proposition de séjour, soit en acceptant ou en refusant le séjour. Une non-réponse entraîne l'annulation du séjour et la facturation des frais associés.**



1 mois avant le séjour

L'organisateur du séjour vous fait parvenir les informations essentielles.

(Trousseau et autres documents dont la fiche sanitaire à remplir le plus précisément possible)



15 jours avant le séjour

Vous recevez votre convocation avec tous les éléments nécessaires. Les billets de transports sont envoyés par courrier, au format numérique ou remis sur place.

C'EST LE GRAND DÉPART !



Pendant le séjour

La Fondation d'Aguesseau et l'organisateur sont à votre écoute durant tout le séjour. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question !



Après le séjour

Vous recevez un questionnaire de satisfaction par courrier.

Il est essentiel pour nous de connaître votre avis sur le séjour.

ON RECOMMENCE AUX PROCHAINES VACANCES ?





MA JOURNÉE TYPE EN COLO

C'est avant tout une journée riche en activités et en découvertes, le tout partagé entre tes nouveaux amis et une équipe d'animation prête à tout pour que ton séjour soit une réussite. Cette journée type est générale et varie en fonction de l'âge du jeune, du type de séjour, du lieu où se déroule le séjour et des activités pratiquées. **Et l'avantage... c'est que c'est ça qui rend chaque séjour unique !**

PLACE À L'AVENTURE !

7h30 - 9h30

➤ LEVER ET PETIT-DÉJEUNER

En fonction de l'âge et des activités pratiquées, l'heure du lever peut parfois être échelonnée afin de respecter le rythme de chaque jeune.

9h30 - 10h

➤ TOILETTE, PRÉPARATION DES AFFAIRES POUR LA MATINÉE OU LA JOURNÉE

Ce moment est propice au rangement des chambres, à la gestion du linge et surtout à se préparer pour être fin prêt pour démarrer les activités du matin.

10h - 12h

➤ ACTIVITÉS DU MATIN

Les activités se déroulent sur le centre ou à l'extérieur avec parfois un transport en minibus ou car en cas de besoin.

12h - 13h

➤ DÉJEUNER

Le repas est pris sur place (repas servi à table) ou à l'extérieur (pique-nique) selon le programme du séjour.

13h - 14h

➤ TEMPS CALME, DE DÉTENTE

Place au repos, temps idéal pour lire, dessiner, s'amuser (calmement évidemment).

14h - 17h

➤ ACTIVITÉS DE L'APRÈS-MIDI ET GOÛTER

Les activités se déroulent sur le centre ou à l'extérieur avec parfois un transport en minibus ou car en cas de besoin. L'incontournable goûter est pris vers 16h30.

17h - 19h

➤ TEMPS INDIVIDUEL ET DE DÉTENTE

C'est l'heure de la douche suivie de différentes activités informelles : téléphone, jeux, lecture, petits ateliers à la carte...

19h - 20h

➤ DÎNER

Le repas est pris sur place (repas servi à table) ou en bivouac selon le programme du séjour.

20h - 22h

➤ VEILLÉE

La veillée est organisée de manière collective ou par petits groupes par les animateurs. Sa durée varie et est adaptée en fonction de l'âge, de l'envie et de la fatigue de chacun.

21h30 - 23h

➤ AU LIT !

C'est l'étape du brossage de dents et du coucher. Ce dernier peut être échelonné tout comme le lever en fonction des centres de vacances pour s'adapter au rythme de nos jeunes vacanciers.

Les animateurs veillent à l'endormissement des jeunes en passant régulièrement dans les couloirs. Ils occupent des chambres à proximité de façon à être disponibles en cas de besoin à tout moment.



SON CHOIX EST FAIT ?

COMMENT RÉSERVER SON SÉJOUR

1 La réservation

Pour réserver, vous devez adresser à la Fondation :

- Le bulletin d'admission (1 bulletin par enfant et par séjour), vous le trouverez directement sur notre site internet.
- La copie du dernier bulletin de salaire de l'agent de justice.
- La copie de l'**avis d'imposition de 2019 sur les revenus de 2018** du foyer fiscal où vit l'enfant.
- La copie du livret de famille.

Vous pouvez nous envoyer votre dossier directement

par e-mail à l'adresse



svj@fda-fr.org

ou par courrier à l'attention du



**service vacances jeunes,
10 rue Pergolèse,
75782 Paris Cedex 16.**

Il est inutile d'appeler pour vérifier que le dossier est bien arrivé. S'il manque des pièces, vous serez contacté par mail ou téléphone. En cas de dossier incomplet, l'inscription de vos enfants ne sera pas effective tant que les pièces manquantes n'auront pas été retournées dans les meilleurs délais.

Pour la même période, afin que votre enfant soit sûr de partir, **vous pouvez faire plusieurs choix** sur le même bulletin. Le premier choix reste toujours prioritaire.

En revanche, si vous souhaitez faire plusieurs demandes de séjours à des dates différentes, utilisez plusieurs bulletins.

DATES IMPORTANTES

- **31 octobre 2019** : date limite de réception des dossiers pour les vacances d'hiver DROM en métropole.
- **03 janvier (pour la zone C) 10 janvier (pour la zone B), 17 janvier (pour la zone A)** : date limite de réception des dossiers pour les vacances de février.

Points à vérifier avant de nous envoyer votre demande :

- Le séjour choisi correspond à l'âge de votre enfant.
- La ville de départ et d'arrivée choisie est la même à l'aller et au retour et correspond aux villes proposées sur la fiche de la brochure du séjour choisi.
- Vos numéros de téléphone et adresses mail sont clairement indiqués pour faciliter nos échanges.

L'envoi du dossier dans les délais impartis ne garantit pas la disponibilité des places.

2 Le suivi de l'inscription

Toutes les étapes sont indiquées en page 8.

3 Le prix

- La participation de la famille est **déterminée en fonction du quotient familial** (voir calcul page 37).
- Le tarif comprend :
 - Le préacheminement au départ de la ville la plus proche de votre domicile proposée en brochure (sauf mention contraire).
 - L'hébergement.
 - Les repas.
 - L'équipe encadrante.
 - Toutes les activités notées dans le catalogue y compris le matériel utilisé pour chaque activité.
 - L'assurance.





4 Le transport

La fondation vous propose des villes de préacheminement pour chaque séjour. Pour tous types de transport, l'accueil en gare/aéroport de destination est assuré par un animateur dès la descente du train ou de l'avion. L'enfant sera réceptionné et acheminé jusqu'au centre. Idem au retour.

Les billets de transport vous sont envoyés par courrier (billets électroniques) ou remis sur place au moment du départ.

Les villes de départ sont soumises à un minimum de 4 participants. Par conséquent, en deçà de 4, il est possible de vous demander de changer de ville (voir art. 13 des conditions générales).



Voyage en train

Votre enfant a moins de 14 ans : votre enfant est obligatoirement accompagné par un animateur lors du trajet jusqu'au centre. Idem au retour.

Votre enfant a 14 ans et plus : en fonction du nombre de participants, votre enfant peut être amené à voyager seul (sans accompagnant) sous la responsabilité de ses parents. En cas de changement de transport (transfert entre 2 gares ou entre la gare et l'aéroport), il vous appartient de contacter la Fondation d'Aguesseau et le partenaire pour connaître les modalités d'encadrement et d'organisation d'acheminement de votre enfant.



Voyage en avion

Attention : une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité et au nom de l'enfant est obligatoire pour prendre l'avion même pour des vols intérieurs en France. Pour les séjours à l'étranger, une autorisation de sortie de territoire vous sera obligatoirement demandée (renseignez-vous auprès du partenaire).

Votre enfant a moins de 12 ans : votre enfant voyage seul en UM (mineur non accompagné) et est pris en charge par le personnel de la compagnie aérienne jusqu'à l'atterrissage où il sera remis à un animateur. Au retour, même fonctionnement, votre enfant sera remis à la personne dont vous aurez communiqué le nom lors de la préparation du séjour avec présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

Votre enfant a 12 ans et plus : vous devez accompagner l'enfant dans toutes les démarches d'enregistrement des bagages et du vol jusqu'aux formalités administratives de police (présentation de la pièce d'identité). **Votre enfant voyage seul à bord de l'avion. À l'atterrissage, un animateur se chargera de le récupérer. Idem au retour.**



Voyage en autocar ou bus

Certains voyages s'effectuent en autocar dans le respect de la réglementation en vigueur. Les enfants sont pris en charge dès la montée dans le autocar et jusqu'au retour.



COLO PRATIQUE

JE PRÉPARE MON SÉJOUR

En attendant les vacances, voici quelques conseils pratiques pour que tu puisses préparer ton séjour.

N'hésite pas à contacter directement les partenaires organisateurs en te connectant sur les blogs, les réseaux sociaux ou en discutant par mail pour leur poser toutes les questions qui te permettront de tout savoir de ton séjour.

MES PAPIERS

Si tu pars en Europe, n'oublie pas ta carte d'identité en cours de validité ou ton passeport personnel et pour les pays de l'union européenne, la carte européenne d'assurance maladie (plus d'infos sur www.ameli.fr).

Si tu prends l'avion, même pour un vol intérieur en France, tu auras également besoin d'une pièce d'identité à ton nom en cours de validité.

Dans tous les cas, renseigne-toi dès que possible pour obtenir ces documents et pour ne pas être pris de court en appelant nos partenaires dont tu trouveras les coordonnées sur la page de ton séjour ou sur notre site internet.

Pour les séjours à l'étranger, une autorisation de sortie de territoire vous sera obligatoirement demandée (renseignez-vous auprès du partenaire).



MA SANTÉ

Si tu as des allergies, un traitement médical, un régime alimentaire particulier, ou un problème de santé, tu dois le préciser sur la fiche sanitaire à renvoyer au prestataire.

Si tu as un traitement médical pendant le séjour, tes parents devront avoir mis tes médicaments et l'ordonnance correspondant dans ta valise et prévenir l'animateur lors de ton départ. Sur place, un(e) assistant(e) sanitaire diplômé du PSC1 suivra quotidiennement ta bonne santé. Au moindre doute, un médecin sera consulté.

Il est primordial de signaler l'ensemble des problèmes de ta santé avant le départ, afin que le partenaire mette tout en œuvre pour l'accueillir dans les meilleures conditions possibles.



MA VALISE

Choisis des vêtements adaptés à ton séjour (simples, résistants voire même usagés) et évite les objets de valeur. Prends du linge en quantité suffisante pour tout le séjour. Il est fréquent que pour les séjours d'1 semaine, il n'y ait pas de lessive de faite. Si tu pars en séjour itinérant, opte pour un sac à dos sans oublier ton sac de couchage et des chaussures de marche. Enfin, si tu prends l'avion, tu as le droit à une valise qui ne doit pas dépasser 20 kg. Demande à tes parents de marquer tes vêtements et tes effets personnels avec ton nom et ton prénom afin de ne pas les perdre.

MON ARGENT DE POCHE

Glisse ton argent de poche, d'un montant raisonnable, dans une enveloppe avec ton nom et ton prénom. Si tu as moins de 12 ans, remets ton enveloppe au directeur ou à l'animateur responsable qui pourra ensuite t'aider dans la gestion de ton argent.

MON COURRIER

Écrire du courrier à ta famille reste un moment privilégié. Prépare des enveloppes timbrées avec le nom et les adresses de tes proches. Si tu ne sais ni lire ni écrire, un animateur pourra t'aider. Tes parents pourront aussi t'écrire directement au centre de vacances. Ils suivront le bon déroulement de ton séjour par SMS, le blog de la colonie, la messagerie vocale ou encore les réseaux sociaux en utilisant les codes d'accès envoyés avant le départ par les partenaires organisateurs.

MON PORTABLE

Les téléphones portables sont utiles pour avoir des nouvelles de tes proches. Cependant, pour le bon déroulement de ton séjour et le respect de la vie en collectivité, tu devras apprendre à le gérer mais aussi l'oublier pendant les activités (tout comme les autres objets électroniques). Le directeur pourra également en réglementer l'utilisation.

Tout au long du séjour, tes objets électroniques restent sous ta responsabilité et en cas de perte, de vol ou de détérioration, tu ne seras pas remboursé.



participe dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela, tu auras la possibilité de donner ton avis et d'écouter également celui des autres. Pour avoir de très bons souvenirs et garder contact avec les autres jeunes après le séjour, il faudra participer autant aux activités qu'à la vie quotidienne et cela dans la bonne humeur.

LES RÈGLES DE VIE

Des règles de vie seront établies par l'équipe encadrante et les jeunes de la colo. Elles sont importantes car elles permettent de fixer les bases de bonnes relations entre chacun.

Certaines règles ne sont pas négociables **et tu risques l'exclusion en cas de transgression** :

- La consommation de tabac (même si tes parents sont d'accord), d'alcool ainsi que la détention et l'usage de drogue est strictement interdite pendant le séjour.
- Le vol et la détérioration du matériel sont contraires à la bonne ambiance au sein du groupe.
- La violence physique ou verbale envers autrui.
- La mixité dans les chambres n'est pas autorisée.

Cette liste n'est pas exhaustive.

LES TEMPS LIBRES

Des temps libres à l'intérieur du centre sont prévus chaque jour, afin que tu puisses écrire ton courrier, écouter de la musique, lire, te reposer...

Les quartiers libres à l'extérieur du centre sont cadrés par l'équipe encadrante. Si tu as plus de 14 ans, tu pourras circuler librement dans un périmètre déterminé et dans les règles définies par l'équipe avec un point et une heure de rendez-vous précis.

LES SANCTIONS

Si ton comportement met en péril le séjour et/ou si tu ne respectes pas les règles de vie établies, tu seras sanctionné, **tu pourras même être renvoyé. Le coût occasionné par ton retour anticipé sera intégralement à la charge de ta famille.** En fonction de la nature des problèmes rencontrés, **il pourra même être décidé que tu ne puisses plus repartir avec la fondation ultérieurement.**

JE DONNE MON AVIS

LE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

À ton retour, tu renverras le questionnaire de satisfaction pour que tu puisses dire ce que tu as pensé de tes vacances, les activités que tu as appréciées ou non... Ton avis, c'est notre garantie pour améliorer nos services, t'offrir la meilleure qualité et le séjour dont tu rêves. Que ton avis soit positif ou négatif, il ne remettra pas en cause tes futures inscriptions aux colonies avec la fondation d'Aguesseau, alors n'hésite pas à l'exprimer !

JE M'ADAPTE À LA VIE EN COLLECTIVITÉ

DÉCOUVERTES ET RENCONTRES

Pendant ton séjour, tu rencontreras des personnes différentes de toi (de par leur origine, leur milieu ou leur culture) mais également un environnement inconnu : c'est la richesse des colos. Rester respectueux et tolérant te permettra de découvrir toutes ces nouveautés dans de bonnes conditions, de t'ouvrir aux autres et de t'enrichir personnellement.

BONNE AMBIANCE

L'équipe encadrante a pour objectif de faire passer un excellent séjour à tous les jeunes de la colo. Elle proposera donc des activités variées en rapport avec la dominante du séjour et veillera à ce que chacun





SÉJOURS ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les enfants et adolescents mineurs présentant un handicap peuvent, si le degré de leur handicap le permet et sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique concernée, intégrer un séjour de ce catalogue. La fondation propose **2 formules** : une formule en intégration et une aide aux séjours spécialisés.

1 - LES SÉJOURS EN INTÉGRATION POUR LES 4-17 ANS :

Ces séjours ont pour vocation d'intégrer un enfant présentant un handicap sur **un séjour qui n'est pas spécialisé**. L'enfant sera encadré par l'équipe pédagogique au même titre que ces camarades de colonies. Toute inscription nécessite l'accord des responsables pédagogiques concernés dans le but de garantir le meilleur accueil possible à votre enfant. Au vu des informations que vous joindrez à votre demande d'inscription, ces responsables accepteront ou refuseront cette intégration. Lorsqu'ils l'acceptent, un projet d'intégration est élaboré par leur soin puis, en fin de séjour, un bilan d'intégration est réalisé et communiqué aux parents. **Ces séjours s'adressent à des enfants d'assez bonne autonomie quel que soit le handicap**. Néanmoins, en cas de handicap mental, ces centres, non spécialisés, n'accueillent pas les enfants ayant atteint leur puberté.

• Modalités d'inscription

Si vous estimez que le handicap de votre enfant ne contre-indique pas sa participation à l'un des séjours proposés à ce catalogue, il vous suffit de **retourner le formulaire de demande d'admission** en séjour accompagné des pièces suivantes :

1 - Courrier très détaillé et très précis renseignant sur la nature et le degré de handicap de votre enfant, précisant : s'il vit habituellement en institution ou dans votre foyer et s'il est scolarisé, détaillant les moments de la vie quotidienne où l'enfant a besoin d'une aide particulière et relatant enfin les éventuelles expériences de séjours antérieurs auxquels l'enfant aurait participé.

2 - Certificat médical établi par le médecin qui suit l'enfant, accompagné d'éventuelles recommandations, et stipulant que le handicap de l'enfant ne contre-indique pas un séjour en intégration.

Votre demande sera ensuite transmise à l'organisme en charge du séjour qui décidera avec le directeur pédagogique s'il est en mesure d'intégrer ou non votre enfant. Nous vous communiquerons directement cette information dès qu'elle aura été portée à notre connaissance.

• Délais d'inscription

Les procédures liées à ces séjours prolongent le délai de traitement du dossier. **Vous êtes invité à formuler votre demande au plus tard 10 semaines avant le début du séjour souhaité.**

2 - LES AIDES AUX SÉJOURS SPÉCIALISÉS POUR LES 4-17 ANS ET LES 18-20 ANS :

La fondation d'Aguesseau ne propose pas de séjours spécialisés mais une aide pour les vacances de votre enfant. Si celui-ci a besoin d'une structure d'accueil spécialisée ne recevant que des enfants à handicap, une subvention de 300 € par semaine complète effectuée pourra alors vous être versée par la fondation d'Aguesseau après examen du dossier. Ces séjours devront se dérouler uniquement pendant les vacances scolaires et être d'une durée minimale d'1 semaine. **Contrairement aux séjours en intégration, les aides aux séjours spécialisés concernent les jeunes jusqu'à 20 ans révolus afin d'adoucir cette période de transition vers l'âge adulte.**

• Qu'est-ce qu'un séjour spécialisé ?

Ces séjours n'accueillent que des enfants qui, eu égard à leur taux d'incapacité permanente, ouvrent droit à l'allocation d'éducation spéciale (AES). Si vous optez pour cette formule, voici quelques conseils pour guider votre choix.

- **Jeunes de très bonne autonomie** : ces jeunes gèrent leur argent de poche, se repèrent dans l'espace, dans le temps, ont un comportement stabilisé. Ils ont besoin d'un intervenant en cas de difficultés importantes. L'accompagnement sera ponctuel. Ces jeunes savent se servir des moyens de communication.
- **Jeunes de bonne autonomie** : ces jeunes prennent correctement en charge leur vie quotidienne (toilette, habillement, repas). Ils ont besoin d'un accompagnement pour mettre en place leurs activités.
- **Jeunes d'autonomie moyenne** : ces jeunes peuvent, en général, prendre en charge leur vie quotidienne (toilette, habillement, repas). Ils seront accompagnés lors des activités.
- **Jeunes peu autonomes** : ces jeunes ont besoin d'être encadrés en quasi-permanence.

Le dossier

À l'issue de son séjour, vous pouvez adresser au service vacances de la fondation d'Aguesseau :

- Une attestation de présence.
- La facture acquittée du séjour.
- La photocopie de la carte d'invalidité de l'enfant.
- La copie d'un bulletin de salaire de l'agent " Justice " .
- La copie des pages du livret de famille.

LES SÉJOURS PETITS VOYAGEURS



Ce petit Koala se cache sur certaines pages de votre brochure.

Il vous indique que **ce séjour est adapté aux plus petits voyageurs** de 4 et 5 ans !

- Espace de vie, locaux et mobilier adaptés à l'âge des enfants.
- Rythme, activités et animations adaptés aux maternels.
- Avis favorable de la PMI sur le centre d'hébergement.
- Encadrement spécifique des - 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants.
- Idéal pour des séjours de fratrie, pensez-y !



LES SÉJOURS EN FRANCE



France

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Neige

4-8 ans



OURSONS DES ALPES

Glisse dans les Hautes Alpes

Un séjour pour découvrir les joies de la neige et les premières glissades entre copains. Dans une région où la nature est préservée, ce séjour propose un panel d'activités spécialement adapté pour les jeunes enfants avec un programme évolutif respectant le rythme de chacun.

Situation

Le centre de vacances est idéalement situé au pied des pistes au cœur de la station familiale d'Annelle dans la vallée du Champsaur. Toutes les activités se font à proximité.

Hébergement

Le chalet l'Aiglière dispose de chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires. De nombreuses salles d'activités et une grande salle à manger face aux pistes de ski. La cuisine est familiale et préparée sur place. Les repas sont pris au chaud sur le centre de vacances.

Activités

- **Ski alpin** : Trois demi-journées sur le domaine skiable de la station d'Annelle adapté pour les débutants et les initiés. L'encadrement est assuré par un moniteur titulaire d'un brevet d'état accompagné par les animateurs du séjour.
- **Chiens de traîneau** : Une séance de découverte par groupe de 3 pour un moment unique en compagnie de nos amis les chiens (huskies, malamutes...). L'encadrement est assuré en toute sécurité par un musher professionnel.
- **Défis des neiges** : C'est parti pour notre grand jeu des neiges pour une journée exceptionnelle.
- **Au programme**, olympiades, jeux, défis et rigolade.
- **Promenade en raquettes et luge** : Les enfants profiteront également des raquettes à neige et des luges pour de belles descentes face au châlet.
- **Mais aussi** : Batailles de boules de neige, des grands jeux et des veillées.

Observation

Idéal pour des premières vacances à la neige. Possibilité d'accueillir des fratries avec les plus grands du séjour Étoiles des neiges (6/12 ans) hébergés dans le même chalet (voir page 22).



8 jours
Zones B/C: 15/02 - 22/02
Zone A/B: 22/02 - 29/02



Chalet l'Aiglière Le Pré Joubert
05260 Ancelle



Train accompagné jusqu'à Grenoble, Aix en Provence ou Gap puis transfert en car jusqu'au centre de vacances à Ancelle. Pré et post-acheminement en train accompagné depuis : Avignon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Niort, Paris, Rennes, Toulouse, Tours, Bordeaux jusqu'à Grenoble, Aix en Provence ou Gap puis en car jusqu'au centre de vacances.



120 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



Aventures Vacances Énergie
Tél.: 09 73 87 20 20
www.aventures-vacances-energie.com



- 1 directeur (BAFD).
- 1 directeur adjoint.
- 1 assistant sanitaire diplômé, 1 animateur pour 5 à 6 enfants. Les activités spécifiques (ski et chiens de traîneau) sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.
- Animateurs spécialisés pour les activités spécifiques.



Petits voyageurs
Dès 4 ans !



	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	
Participation	8 jours	220 €	251 €	289 €	337 €	402 €	475 €	662 €



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

5-10 ans

MULTI GLISSE EN HAUTE-SAVOIE

Les Armaillis et Les Mille Fleurs

Un séjour idéal pour découvrir la montagne en hiver et de nombreuses activités. Ski alpin, promenade en raquettes, patinoire... Les sports d'hiver sont à l'honneur pendant les vacances.

Important

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera indifféremment votre enfant sur l'un ou l'autre centre **sauf pour ceux âgés de 5 ans qui seront affectés uniquement aux Armaillis sur les dates du 08/02 au 15/02 et du 15/02 au 22/02. Zone A, séjour non disponible pour les enfants de 5 ans.**

Situation et hébergement

"Les Armaillis" (5/10 ans) est un chalet situé à Thônes dans une station-village de moyenne montagne. Exposition plein sud, les chambres sont composées de 5 à 10 lits. Le centre dispose d'une grande salle à manger, d'une bibliothèque, une salle de jeu et une salle polyvalente adaptée pour les activités. L'activité ski alpin se pratique au Grand Bornand à 15 minutes du chalet en navette. Le centre de vacances est agréé "petite enfance", ce qui lui permet d'accueillir des enfants à partir de 5 ans. "Les Mille Fleurs" (6/10 ans) est un beau chalet qui est situé au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz ou du Grand Bornand. Les chambres sont composées de 5 à 8 lits, les salles de bains sont spacieuses. De grandes baies vitrées permettent d'admirer un environnement très arboré. Le centre dispose d'un salon, d'une bibliothèque et d'une salle de jeux pour les activités. La restauration se fait sur place pour les deux chalets.

Activités

• **Ski alpin**: Tous les jours sur les pistes du Grand Bornand, si les enfants le souhaitent et en fonction de la fatigue. Le premier jour, tous les enfants commenceront par une séance encadrée par les moniteurs de l'école de ski français. Les débutants pourront intégrer les bonnes bases et les skieurs intermédiaires pourront se remettre en jambes. Le reste de la semaine, les enfants skieront par groupe de niveaux accompagnés des animateurs qualifiés BAFA. Le domaine skiable du Grand Bornand est familial et adapté aux enfants avec un tapis roulant couvert qui permet d'accéder au sommet de la piste avec facilité et sans se fatiguer.

Activités complémentaires

- **Ski de fond** (à partir de 6 ans).
- **Descente en luge et paret. Sortie patinoire.**
- **Promenade en raquettes** : Découverte des traces d'animaux et construction d'igloo.
- **Visite d'une ferme.**
- **Jeux de neige.**
- **Des soirées à thème** : Pour les veillées, chaque jour une soirée à thème (conte, jeux musicaux, jeux de société, soirée casino, raclette party).



8 jours
Zone C: 08/02 - 15/02
Zone B/C: 15/02 - 22/02
Zone A/B: 22/02 - 29/02
Zone A : 29/02 - 07/03
(pour les 6-10 ans)



Les Armaillis 1 route du Pignet
74230 Thônes. Les Milles Fleurs
259 route des Lombardes 74450
Saint-Jean-de-Sixt



Voyage en train au départ de Paris à destination d'Anney. Puis en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes selon les zones indiquées et si **2 participants minimum** et inscription à plus de 30 jours du départ. Zone A: Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon. Zone B: Ajaccio, Bastia, Angers, Avignon, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille, Metz, Mulhouse, Nancy (ou Lorraine TGV), Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg. Zone C: Paris, Narbonne et Nîmes.
Montpellier et Toulouse : Académies Toulouse Montpellier uniquement du 08/02 au 15/02/20.



Les Armaillis: 58 enfants. Les Milles Fleurs: 60 enfants.



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur diplômé.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 6 enfants (Les Armaillis). 1 animateur pour 8 enfants (Les Milles Fleurs). La séance ESF est encadrée par des moniteurs diplômés d'un brevet d'état.



Oval
Tél.: 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com



	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	222 €	260 €	313 €	399 €	475 €	563 €	783 €
8 jours							



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

5-13 ans

SKI PASSION

En Haute-Savoie

Un séjour adapté pour les enfants qui souhaitent s'initier ou se perfectionner dans la pratique du ski. **Cinq séances de ski encadrées par des moniteurs ESF**

Important

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera indifféremment votre enfant sur l'un de ses 4 centres **sauf pour ceux âgés de 5 ans qui seront affectés uniquement aux Armaillis sur les dates du 08/02 au 15/02 et du 15/02 au 22/02. Zone A, séjour non disponible pour les enfants de 5 ans.**

Situation et hébergement

"Les Armaillis" (5/10 ans) est un chalet situé à Thônes dans une station-village de moyenne montagne. Exposées plein sud, les chambres sont composées de 5 à 10 lits. Le centre dispose d'une grande salle à manger, d'une bibliothèque, une salle de jeu et une salle polyvalente adaptée pour les activités. L'activité ski alpin se pratique au Grand Bornand à 15 minutes du chalet en navette. Le centre de vacances est agréé "petite enfance", ce qui lui permet d'accueillir des enfants à partir de 5 ans. "Les Mille Fleurs" (6/10 ans) est un beau chalet qui constitue l'annexe du "Château" (10/13 ans). Situés dans la même propriété, ces hébergements se situent au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz et du Grand Bornand. Les chambres sont composées de 5 à 8 lits, les salles de bains sont spacieuses. De grandes baies vitrées permettent d'admirer un environnement très arboré. Salon, bibliothèque et une salle de jeux pour les activités. "La Jaillette" (10/13 ans) est un chalet spacieux et lumineux avec une vue imprenable sur la chaîne des Aravis. Situé en plein cœur du Grand-Bornand avec un **accès immédiat aux pistes de ski**. Des chambres de 4 à 6 lits, équipées de WC et salles de bains, grandes salles d'activités, salle à manger lumineuse, bibliothèque et salles de jeux. La restauration se fait sur place pour tous les chalets.

Activités

• **Ski alpin** : 5 cours de ski alpin encadrés par les moniteurs ESF du Grand Bornand pour apprendre ou perfectionner la prise des virages, les dérapages et maîtriser son équilibre. Les débutants emprunteront le tapis roulant couvert permettant d'accéder au sommet des pistes. À la fin du séjour, les enfants recevront une médaille ainsi que leur carnet d'évaluation ESF.

Activités complémentaires

- **Une journée détente**: Découverte d'une autre activité au choix sortie patinoire et descente en luge, jeux de neige ou balade en raquettes pour observer les traces d'animaux.
- **Des soirées à thème** : Pour les veillées, chaque jour une soirée à thème (conte, jeux musicaux, jeux de société, soirée casino, raclette party).



8 jours
 Zone C: 08/02 - 15/02
 Zone B/C: 15/02 - 22/02
 Zone A/B: 22/02 - 29/02
 Zone A: 29/02 - 07/03
 (pour les 6-13 ans)



Voyage en train au départ de Paris à destination d'Annecy. Puis en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes selon les zones indiquées et si **2 participants minimum** et inscription à plus de 30 jours du départ. Zone A : Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon. Zone B : Ajaccio, Bastia, Angers, Avignon, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille, Metz, Mulhouse, Nancy (ou Lorraine TGV), Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg. Zone C : Paris, Narbonne et Nîmes. Montpellier et Toulouse : **Académies Toulouse Montpellier uniquement du 08/02 au 15/02/20.**



Oval
 Tél.: 04 50 32 11 55
 www.asso-oval.com



Les Armaillis 1 route du Pignet 74230 Thônes. Les Milles Fleurs 259 route des Lombardes 74450 Saint-Jean-de-Sixt. Le Château 259 route des Lombardes 74450 Saint-Jean-de-Sixt. La Jaillette 163 chemin des Aravis 74450 Le Grand-Bornand.



Les Armaillis : 58 enfants.
 Les Milles Fleurs : 60 enfants.
 Le Château : 60 enfants.
 La Jaillette : 60 enfants.



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur diplômé.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 6 enfants (Les Armaillis). 1 animateur BAFA pour 8 enfants (Les Milles Fleurs et Le Château). Les séances ESF sont encadrées par des moniteurs diplômés d'un brevet d'état.



	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	
Participation	8 jours	247 €	285 €	351 €	449 €	534 €	633 €	881 €



France

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Neige

6-11 ans

SKI ET CHIENS DE TRAINEAU

En Champsaur

Viens profiter pleinement des joies de la neige dans les Hautes-Alpes. Un centre de vacances qui propose un mélange de ski, de chiens de traîneaux et d'autres activités.

Situation

Adossée au parc national des Écrins, la vallée du Champsaur séduit par ses paysages et la richesse de son patrimoine. L'ensoleillement permet de profiter pleinement de ce spectacle naturel.

Hébergement

Le chalet La Pousterle est composé de chambres de 2 à 4 lits, la salle à manger est spacieuse, la cuisine est préparée sur place. Une salle d'activité avec table de ping-pong, baby-foot, espace jeux et un petit salon complètent la structure. Le centre est adapté aux différentes tranches d'âge.

Activités

Entre ski de descente et chiens de traîneaux ton cœur balance ? Dans le grand jardin naturel de la vallée du Champsaur tu pourras pratiquer du :

- **Ski alpin** : 3 journées dont **2h par jour avec l'ESF** vous permettront de vous initier et/ou de progresser sur le domaine!
- **Chiens de traîneaux** : 2 demi-journées pour apprendre à conduire le traîneau et à mener la troupe de chiens.
- **Une sortie à l'écomusée de la faune.**

Activité complémentaires

- **Activités "neige"** : Luge, olymp'neiges, construction d'igloo et sculpture sur glace.
- **Activités diverses** : manuelles, ping pong, baby-foot, gands jeux d'animation.
- **Veillées**: Chaque soir des veillées thématiques seront proposées par l'équipe d'animation.



7 jours
Zone B/C: 16/02 - 22/02
Zone A/B: 23/02 - 29/02



Chalet La Pousterle Les Foulons
05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas



Voyage en car au départ d'Aix en Provence jusqu'au centre. Pré-acheminement en train accompagné (sans minimum d'enfant) au départ de : Avignon, Chambéry, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Paris, Rouen, Strasbourg et Toulon. **Villes d'acheminement uniquement sur la zone de vacances scolaires correspondante.** Il vous est possible d'accompagner votre enfant sur place et de rencontrer l'équipe pédagogique.



110 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire.
- 1 animateur pour 7 enfants. Les activités spécifiques (chiens de traîneau) sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.
- Les séances ESF sont encadrées par des moniteurs diplômés d'un brevet d'état.



Djuringa Juniors
Tél.: 04 78 23 23 46
www.djuringa-juniors.fr



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	7 jours	232 €	264 €	305 €	356 €	423 €	501 €	698 €



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

6-12 ans

LA VIE DE MUSER

Dans le Puy-de-Dôme

Partez à la rencontre des mushers et de leurs chiens pour partager des expériences inoubliables. Patinoire, promenade en raquettes et luge seront aussi au rendez-vous. Un séjour glisse en tout genre, comme dans le Grand Nord.

Situation

Situé en Auvergne, le centre "Maison les volcans" est au pied du Puy de Sancy et au bord du lac Chambon. L'hiver, la neige recouvre les montagnes et offre un nouveau paysage permettant un large choix d'activités. C'est dans ce décor de rêve, au milieu des volcans et des Dômes que les enfants pratiqueront les activités de neige au coeur des montagnes auvergnates.

Hébergement

La "Maison les volcans" accueille régulièrement des groupes d'enfants. La salle à manger avec terrasse offre une très belle vue sur le lac Chambon et le Puy de Sancy. Les chambres sont de 4 à 6 personnes, équipées de douches et de lavabos. Plusieurs salles d'activités sont mises à disposition dont une superbe salle polyvalente avec une bibliothèque. Une autre salle de jeux est équipée d'une table de ping-pong et d'un baby-foot.

Activités

- **Chiens de traîneau:** 6 demi-journées pour découvrir le mode de vie des chiens, prendre soin des animaux, apprendre la gestion d'un attelage et le langage pour guider les chiens. Baptême et guidage du traîneau.
- **Ballade en raquettes:** 1 demi-journée avec un guide de montagne.
- **Découverte de l'environnement :** **Visite d'une chèvrerie** (une demi-journée), les enfants pourront donner le biberon aux chevreaux.
- **Découverte des cratères** du Tartaret et du lac Chambon. **Patinoire** (1 après-midi).
- **Jeux de neige:** Luge, construction de bonhommes de neige, d'un igloo (2 demi-journées).
- **Des veillées thématiques** (tous les soirs).



8 jours
Zone C: 08/02 - 15/02
Zone B/C: 15/02 - 22/02



Maison les Volcans
63790 Chambon-sur-Lac Puy-de-Dôme



Voyage en train au départ de Paris à destination de Clermont-Ferrand puis en car jusqu'au centre. Pré-acheminement en train accompagné au départ de: Angers, Lille, Le Havre, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse.



50 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



CESL
01 69 03 29 49
www.cesl.fr



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire.
- 1 animateur pour 7 enfants. Les activités spécifiques (chiens de traîneau et ballade en raquettes) sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	247 €	285 €	343 €	400 €	476 €	564 €	785 €



France

 Provence-Alpes-Côte d'Azur

 Neige

 6 - 12 ans



ETOILES DES NEIGES

Glisse dans les Hautes Alpes

Un séjour ski où l'on s'amuse en passant son étoile avec les moniteurs de l'ESF.

Situation

Le centre de vacances est idéalement situé au pied des pistes au cœur de la station familiale d'Annelle dans la vallée du Champsaur. Toutes les activités se font à proximité.

Hébergement

Le chalet l'Aiglière dispose de chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires. De nombreuses salles d'activités et une grande salle à manger face aux pistes de skis. La cuisine est familiale et préparée sur place. Les repas sont pris au chaud sur le centre de vacances.

Activités

- **Ski alpin** : 8 demi-journées (dont 5 séances de 2 heures avec l'ESF). L'activité se fera en petits groupes afin de favoriser une meilleure progression. **En fin de séjour**, les enfants passeront **leur étoile** (jusque la troisième). Ils pourront récupérer leur livret et leur insigne.
- **Défis des neiges** : C'est parti pour notre grand jeu des neiges pour une journée exceptionnelle. **Au programme**, grands jeux collectifs, défis et fou rire.
- **Luge** : Les enfants profiteront également des luges pour de belles descentes face au chalet.
- **Mais aussi** : Batailles de boules de neige, des grands jeux et des veillées à thème (contes, chants, spectacles).

Observation

Idéal pour des premières vacances à la neige. Possibilité d'accueillir des **fratries** avec les plus petits du séjour Oursons des neiges (4/8 ans) hébergés dans le même chalet. (Voir page 17).



8 jours
 Zones B/C: 15/02 - 22/02
 Zone A/B: 22/02 - 29/02



Chalet l'Aiglière Le Pré Joubert
 05260 Ancelle



Train accompagné jusqu'à Grenoble, Aix en Provence ou Gap puis transfert en car jusqu'au centre de vacances à Ancelle. Pré et post-acheminement en train accompagné depuis: Avignon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Niort, Paris, Rennes, Toulouse, Tours, Bordeaux jusqu'à Grenoble, Aix en Provence ou Gap puis en car jusqu'au centre de vacances.



120 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



Aventures Vacances Énergie
 Tél.: 09 73 87 20 20
 www.aventures-vacances-energie.com



- 1 directeur (BAFD).
- 1 adjoint pédagogique.
- 1 assistant sanitaire diplômé, 1 animateur pour 8 enfants. Les 5 séances avec ESF sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	243 €	278 €	321 €	374 €	445 €	527 €	734 €



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

6-13 ans

SKI ESF

à Châtel

Un séjour pour découvrir les plaisirs du ski ou améliorer sa pratique grâce à des cours avec l'ESF et l'accompagnement des animateurs.

Situation

Au cœur du domaine franco-suisse des Portes du soleil, le plus grand domaine skiable du monde. Châtel est une station village avec une grande variété de pistes à une altitude de 1200 m à 2200 m. Le chalet typiquement montagnard se situe à 200 m du centre du village et des remontées mécaniques.

Hébergement

Les jeunes sont hébergés dans des chambres de 6 à 8 lits. La salle à manger est conviviale et spacieuse. Les repas, confectionnés sur place et pris en compagnie des animateurs, permettront de découvrir les spécialités locales. Le chalet dispose d'une salle équipée pour la mise en place des activités, de jeux de société et d'un vestiaire chauffé pour les chaussures de ski et les combinaisons.

Activités

• **Ski Alpin** : Tu auras une heure et demie de cours de ski alpin par jour pendant 5 jours avec l'ESF par groupe de niveaux. En fin de séjour, **tu pourras passer ton ourson, flocon ou étoile**. En dehors des cours de ski, les enfants pourront skier en compagnie des animateurs expérimentés du CEI.

Activités complémentaires

Une multitude d'activités pour découvrir la montagne et son environnement naturel : **concours de bonhomme de neige, course en luge, bataille de boules de neige, promenade dans le marché montagnard avec dégustation de fromages**.

Les enfants découvriront également tous les secrets de fabrication de la neige artificielle et le fonctionnement des installations pour le ski grâce aux explications d'un professionnel de la station. Chaque journée se terminera par les veillées animées, des grands jeux et des soirées à thèmes.



8 jours
Zone B/C: 15/02 - 22/02
Zone A/B: 22/02 - 29/02



Chalet La colline aux oiseaux
397 route de Thonon 74390
CHATEL



Train accompagné depuis Paris jusqu'à Bellegarde ou Annecy puis en car jusqu'au centre. Pré-acheminement au départ de: Ajaccio, Bastia, Biarritz, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Pau, Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours. Ces voyages sont effectués en train accompagné ou avion en fonction des horaires. Départ en avion, enfant de - de 12 ans accompagné, à partir de 12 ans non accompagné.



45 enfants



• Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



• 1 directeur BAFD.
• 1 animateur BAFA pour 10 enfants dont 1 assistant sanitaire. Les séances ESF sont encadrées par des moniteurs diplômés d'un brevet d'état.



CEI
Tél.: 01 40 51 11 79
www.cei-colonie-vacances.fr



	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	
Participation	8 jours	308 €	365 €	436 €	513 €	611 €	723 €	980 €



France

Occitanie

Neige

6-14 ans



SKI ET CHIENS DE TRAINEAU

Dans les hautes-Pyrénées

Séjour idéal pour les amoureux des chiens et de la glisse. Bienvenue dans l'espace nordique de la vallée de Campan. Viens profiter du meilleur de l'hiver et vivre des moments privilégiés avec les chiens de traîneaux tout en pratiquant le ski.

Situation et hébergement

Les jeunes sont accueillis au chalet du Camparo ou de l'Arcouade, dans la vallée de Campan. **Les deux centres sont à proximité l'un de l'autre et disposent d'un terrain adapté pour les jeux de neige.** L'attribution du centre se fera en fonction du nombre de jeunes et des zones. Le Camparo du Tourmalet est proche de la station de la Mongie, les chambres sont de 4 à 5 lits avec salle de bains. Le centre dispose de plusieurs salles d'activités et d'une vaste salle de restauration. L'Arcouade est situé à l'entrée du plateau de Payolle. Les chambres sont de 6 à 8 lits avec les sanitaires attenants. Le centre dispose de 4 salles d'activités et d'une salle de restauration.

Activités

- **Chiens de traîneau** : 3 demi-journées dont une journée complète "trappeur expérience" au cours de laquelle tu découvriras les différentes races de chiens, les traîneaux, le vocabulaire pour diriger les chiens et la conduite d'un attelage. Prends les commandes pour une randonnée magique sur des sentiers sauvages. Tu seras accompagné d'un musher professionnel, il te donnera tous les conseils nécessaires à la conduite d'un traîneau.
- **Ski alpin** : 3 demi-journées pour découvrir les pistes de la station familiale de Payolle ou de la Mongie.
- **Défi des neiges** : C'est parti pour le grand jeu de la semaine. Au programme, jeux collectifs et épreuves pour une journée exceptionnelle.
- **Des veillées thématiques** sont organisées chaque soir.

Observation

Possibilité d'accueillir des fratries avec les enfants inscrits sur le séjour "ski session et motoneige" dans les Hautes Pyrénées (12/17 ans) qui seront hébergés sur le centre voisin. Certaines activités seront mutualisées pour favoriser les échanges entre les fratries. (Voir page 28)



7 jours
 Zone B/C: 16/02 - 22/02
 Zone A/B: 23/02 - 29/02

Voyage en train jusque Toulouse puis transfert en car jusqu'au centre de vacances. Pré et postacheminement au départ de : Bordeaux (train ou car), Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Niort, Paris, Poitiers, Rennes, Saint-Pierre-des-Corps puis en autocar de Toulouse et Tarbes jusqu'au centre.

Aventures Vacances Énergie
 Tél.: 09 73 87 20 20
www.aventures-vacances-energie.com

L'Arcouade centre Jean LASSALLE
 Payolle 65710 CAMPAN
 Centre Le Camparo du Tourmalet
 Quartier Lartigue 65710 CAMPAN

L'arcouade: 90 enfants
 Le Camparo: 130 enfants

- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire

- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur pour 8 enfants. L'activité chiens de traîneau est encadrée par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	7 jours	271 €	310 €	357 €	417 €	496 €	588 €	818 €



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

10-17 ans

SKI EVASION

Ce séjour s'adresse aux jeunes impatientes de chausser les skis et d'enchaîner les descentes, qu'ils soient débutants ou non. Si vous avez envie de passer la journée sur les pistes et vous retrouvez après pour une soirée entre amis, ce séjour est fait pour vous.

Important

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera indifféremment votre enfant sur l'un ou l'autre centre.

Situation et hébergement

"Le château" et "La Jaillette" sont situés en **Haute-Savoie**. Le château est au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz ou du **Grand Bornand**. Les chambres sont de 5 à 10 lits, les salles de bains sont spacieuses, de grandes baies vitrées permettent d'admirer l'environnement très arboré. Le centre dispose d'une bibliothèque, d'un salon et d'une salle de jeux. La Jaillette est un chalet spacieux et lumineux avec une vue imprenable sur la chaîne des Aravis. Situé en plein cœur du Grand-Bornand, le centre a un accès direct aux pistes de ski. Les chambres sont de 4 à 6 lits, elles sont équipées de WC et de salle de bains. Les salles d'activités sont grandes, dont une bibliothèque, et la salle à manger est lumineuse. La restauration se fait sur place pour les deux centres, les jeunes goûteront les spécialités locales.

Activités

• **Ski alpin** : Du ski tous les jours accompagnés des animateurs diplômés BAFA. Au programme, la piste "Dénivel-Maxx" pour 3 km de descente et 1100 mètres de dénivelé au départ du sommet du Lachat jusqu'au village, sensations garanties !
Journée détente et sensations : Découverte d'autres activités hivernales afin de profiter de toutes les richesses de la montagne.

Pour les 10/13 ans :

- Initiation au ski de fond, descentes et fous rires sur les pistes de luge du Grand-Bornand.
- Sortie patinoire.
- Promenades en raquettes et observation des traces d'animaux.
- Visite d'une ferme.

Pour les 14/17 ans :

- Découvrez le **Yooner**. C'est un nouveau concept de glisse à **sensations fortes** et surprenantes. Ce "kart des neiges" est léger, maniable et très simple à prendre en main pour de nombreuses descentes en toute sécurité.
- **Détente à l'espace aquatique de la Cluzaz**, rien de mieux après une journée de ski.
- **Vous allez également découvrir le Yukigassen**, un jeu japonais où stratégies, adresse et bataille géante de boules de neige sont de mise.
- **Randonnées en raquettes** pour apprécier l'environnement montagnard.

Activités complémentaires

Chaque fin de journée des veillées sont organisées par l'équipe d'animation, on s'amuse, on chante, on danse, on rit et on participe au bilan de la journée.



8 jours
Zone C: 08/02 - 15/02
Zone B/C: 15/02 - 22/02
Zone A/B: 22/02 - 29/02
Zone A: 29/02 - 07/03



Voyage en train au départ de Paris à destination d'Annecy. Puis en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes selon les zones indiquées et si **2 participants minimum** et inscription à plus de 30 jours du départ. Zone A: Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon. Zone B: Ajaccio, Bastia, Angers, Avignon, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille, Metz, Mulhouse, Nancy (ou Lorraine TGV), Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg. Zone C: Paris, Narbonne et Nîmes.
Montpellier et Toulouse : Académies Toulouse Montpellier uniquement du 08/02 au 15/02/20.



Oval
Tél.: 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com



Le Château 259 route des Lombardes 74450 Saint-Jean-de-Sixt
La Jaillette 163 chemin des Aravis 74450 Le Grand-Bornand



Le Château : 60 jeunes.
La Jaillette : 60 jeunes



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFA.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 8 enfants.



Participation	8 jours	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
		211 €	255 €	316 €	416 €	495 €	586 €	816 €



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

10-17 ans

SNOW EVASION

Un séjour pour les mordus de snow et les jeunes avides de sensations de glisse, débutants ou non. Si vous avez envie de passer la journée sur les pistes et vous retrouvez après pour une soirée entre amis, ce séjour est fait pour vous.

Important

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera indifféremment votre enfant sur l'un ou l'autre centre.

Situation et hébergement

"Le château" et "La Jaillette" sont situés en Haute-Savoie. Le château est au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz ou du Grand Bornand. Les chambres sont de 5 à 10 lits, les salles de bains sont spacieuses, de grandes baies vitrées permettent d'admirer l'environnement très arboré. Le centre dispose d'une bibliothèque, d'un salon et d'une salle de jeux. La Jaillette est un chalet spacieux et lumineux avec une vue imprenable sur la chaîne des Aravis. Situé en plein cœur du Grand-Bornand, le centre a un accès direct aux pistes de ski. Les chambres sont de 4 à 6 lits, elles sont équipées de WC et de salle de bains. Les salles d'activités sont grandes, dont une bibliothèque, et la salle à manger est lumineuse. La restauration se fait sur place pour les deux centres, les jeunes goûteront les spécialités locales.

Activités

- **Snow** : Les jeunes sont accompagnés toute la journée par les animateurs diplômés BAFA. Ils sont répartis dans des groupes de manière adaptée et dans le respect du rythme de chacun. Les jeunes profiteront des installations du Grand-Bornand et de son snow park. **Au programme, la piste "Dénivel-Maxx" pour 3 km de descente** et 1100 mètres de dénivelé au départ du sommet du Lachat jusqu'au village, sensations garanties !
 - **Journée détente et sensations** : Découverte d'autres activités hivernales afin de profiter de toutes les richesses de la montagne.
- Pour les 10/13 ans :**
- Initiation au ski de fond, descentes et fous rires sur les pistes de luge du Grand-Bornand.
 - Sortie patinoire, promenades en raquettes et observation des traces d'animaux, visite d'une ferme.
- Pour les 14/17 ans :**
- Découvrez le Yooner. C'est un nouveau concept de glisse à sensations fortes et surprenantes. Ce "kart des neiges" est léger, maniable et très simple à prendre en main pour de nombreuses descentes en toute sécurité.
 - **Détente à l'espace aquatique de la Clusaz**, rien de mieux après une journée de ski.
 - **Vous allez également découvrir le Yukigassen**, un jeu japonais où stratégies, adresse et bataille géante de boules de neige sont de mise.
 - **Randonnées en raquettes** pour apprécier l'environnement montagnard.

Activités complémentaires

Chaque fin de journée des veillées sont organisées par l'équipe d'animation, on s'amuse, on chante, on danse, on rit et on participe au bilan de la journée.



8 jours
Zone C: 08/02 - 15/02
Zone B/C: 15/02 - 22/02
Zone A/B: 22/02 - 29/02
Zone A: 29/02 - 07/03



Voyage en train au départ de Paris à destination d'Annecy. Puis en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes selon les zones indiquées et si **2 participants minimum** et inscription à plus de 30 jours du départ. Zone A: Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon. Zone B: Ajaccio, Bastia, Angers, Avignon, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille, Metz, Mulhouse, Nancy (ou Lorraine TGV), Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg. Zone C: Paris, Narbonne et Nîmes. Montpellier et Toulouse : **Académies Toulouse Montpellier uniquement du 08/02 au 15/02/20.**



Oval
Tél.: 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com



Le Château
259 route des Lombardes
74450 Saint-Jean-de-Sixt
La Jaillette 163 chemin des Aravis 74450 Le Grand-Bornand



Le Château : 60 jeunes.
La Jaillette : 60 jeunes



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 8 enfants.



	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	211 €	255 €	316 €	416 €	495 €	586 €	816 €
8 jours							



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

12-17 ans

GLISSE À COURCHEVEL

Un séjour ski et surf spécial "riders" à Courchevel dans un chalet situé au pied des pistes du plus grand domaine au monde : Les trois vallées. De véritables sessions de glisse et un vrai bol d'air pour les jeunes.

Situation

Courchevel est une prestigieuse station qui offre le plus grand domaine skiable du monde "Les 3 Vallées". 250 km de pistes de 1550 à 3260 mètres d'altitude. La station garantit un enneigement de qualité grâce à son climat favorable et les canons à neige si nécessaire.

Hébergement

Les jeunes seront hébergés au chalet "Sainte Marie" implanté au cœur du village de Courchevel 1650 et à 150 mètres des remontées mécaniques. Le chalet de trois étages peut accueillir 75 jeunes dans des chambres de 2 à 8 lits avec les sanitaires complets dans les chambres ou sur le palier. La salle de restauration offre une vue panoramique sur la station. Le centre a deux salles d'activités, une grande salle de spectacle et un grand local pour stocker le matériel de ski.

Activité

- **Ski ou surf** : **À préciser sur la demande d'admission.** Pendant 4 journées et demie, les jeunes évoluent par petits groupes de niveau et accompagnés par les animateurs du séjour. Accès illimité aux pistes de la Vallée de Courchevel (150 km de pistes). Le plus: Accès aux nombreuses zones telles que le **Boarder cross**, le **Family Park** et le **Stop Zone** de la station.
- **Manteau neigeux et randonnée raquettes** : Une journée complète. Après une découverte ludique du manteau neigeux (nivologie, avalanche) et du secourisme en montagne (utilisation de la balise Arvas, pelle à neige), les jeunes partiront à la rencontre de la faune (marmottes et chamois).

Activités complémentaires

Les jeunes pourront profiter des animations du centre et de la station : **parc aquatique** (piscine à vague, toboggans géants, bains chauffés), **patinoire**, **descente en luge** de 2 km et 500 mètres de dénivelé. **Visite du tremplin olympique de saut à ski**, **bowling**, **jeux de neige**, **visite de Courchevel**, **grands jeux et les veillées**.



8 jours
Zones B/C: 15/02 - 22/02
Zone A/B: 22/02 - 29/02
Zone A: 29/02 - 07/03



Chalet Sainte Marie rue de la Mouria 73120 Courchevel



En car au départ de Chambéry et Lyon jusqu'au centre. Prêacheminement en train accompagné (sans minimum d'enfant) au départ de Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Mâcon, Marseille, Massy, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg et Valence. **Villes d'acheminement uniquement sur la zone de vacances scolaires correspondante.** Il vous est possible d'accompagner votre enfant sur le centre et de rencontrer l'équipe pédagogique.



75 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur pour 8 jeunes.



Djuringa Juniors
Tél.: 04 78 23 23 46
www.djuringa-juniors.fr



	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	
Participation	8 jours	281 €	320 €	370 €	431 €	513 €	608 €	846 €



France

Occitanie

Neige

12-17 ans

SKI SESSION ET MOTONEIGE

Dans les hautes-Pyrénées

Pour les fans de glisse dans le plus grand domaine des Hautes Pyrénées. Le domaine du Grand Tourmalet-Pic du Midi offre des secteurs spécialement réservés aux skieurs débutants et aux amateurs de sensations fortes. Des frissons à retrouver sur le circuit de motoneige à la fermeture des pistes.

Situation et hébergement

Situé à Artigues, à proximité de la station de la Mongie, le centre Camparo du Tourmalet est un ancien village vacances réorganisé pour accueillir les jeunes. Les chambres sont de 4 à 5 lits équipées de salles de bains. Il dispose de plusieurs salles d'activités et d'une grande salle de restaurant pour les repas. En fonction de la météo, certains repas seront pris sur les pistes pour profiter de la journée de ski.

Activités

- **Ski alpin** : Activité principale du séjour (10 demi-journées), l'équipe pédagogique constituera des groupes de niveaux pour que les jeunes puissent évoluer sur des pistes adaptées et être accompagnés par les animateurs qualifiés. Sensations et fous rires garantis. Après une bonne journée de ski, profitez d'un bon chocolat chaud en station.
- **Grande journée Snow Game** organisée sur les pistes par l'équipe d'animation.
- **Motoneige** : Après le ski, à la fermeture des pistes, tu pourras piloter une motoneige pour 3 sessions de découverte sur un circuit spécialement aménagé, sécurisé et avec l'encadrement d'un moniteur diplômé. Pour compléter les activités, grands jeux, veillées, luge et jeux de neige.

Observation

Possibilité d'accueillir des fratries avec les jeunes inscrits sur le séjour "ski et chiens de traîneau" dans les Hautes Pyrénées (6/14 ans) qui seront hébergés sur le centre voisin. Certaines activités seront mutualisées pour favoriser les échanges entre les fratries. (Voir page 24)



7 jours
Zone B/C: 16/02 - 22/02
Zone A/B: 23/02 - 29/02



Centre le Camparo du Tourmalet
Quartier l'Artigue 65710
Campan



Voyage en train jusqu'à Toulouse puis transfert en car jusqu'au centre de vacances. Pré et postacheminement au départ de : Bordeaux (train ou car), Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Niort, Paris, Poitiers, Rennes, Saint-Pierre-des-Corps puis en autocar de Toulouse et Tarbes jusqu'au centre.



130 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité.



Aventures Vacances Énergie
Tél.: 09 73 87 20 20
www.aventures-vacances-energie.com



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur pour 8 enfants. L'activité motoneige est encadrée par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	7 jours	269 €	307 €	354 €	413 €	492 €	582 €	810 €



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

14-17 ans

100% GLISSE

A Châtel

Cet hiver, partez pour un séjour 100% ski ou snowboard sur les pistes des Portes du Soleil en Haute-Savoie.

Situation

Au cœur du domaine franco-suisse des Portes du soleil, le plus grand domaine skiable du monde. Châtel est une station village avec une grande variété de pistes à une altitude de 1200 m à 2200 m. Le chalet typiquement montagnard se situe à 500 m du centre du village et des remontées mécaniques.

Hébergement

Vous serez hébergés dans des chambres de 4 à 8 lits équipées de lavabos et de rangements. Des douches et les WC sont à chaque étage. Des salles pour les activités, la salle à manger est conviviale et spacieuse. Les repas sont confectionnés sur place et pris en compagnie des animateurs pour découvrir les spécialités culinaires de la région (raclette, tartiflettes et crozets). Jeux de société à disposition et un vestiaire chauffé pour sécher les chaussures et les combinaisons après le ski.

Deux séjours au choix (ski ou snowboard) à préciser sur votre demande d'admission.

Activités

Le ski ou le snowboard : 5 jours complets de ski alpin ou de snowboard avec les animateurs sur le domaine skiable de Super Châtel, 130 km de pistes balisées pour tous les niveaux au cœur des Portes du Soleil.

Activités complémentaires

Multitude d'activités pour découvrir la montagne: **courses de luge, bataille de boules de neige, balade au marché montagnard et dégustation de fromages.** Rencontre avec les pisteurs de la station qui vous initieront aux techniques de secourisme sur piste. Tous les soirs, veillées animées, grands jeux, soirées à thèmes, spectacle de la descente aux flambeaux.



8 jours
Zone B/C: 15/02 - 22/02
Zone A/B: 22/02 - 29/02



Train depuis Paris jusqu'à Bellegarde ou Annecy puis en car jusqu'au centre. Pré-acheminement au départ de: Ajaccio, Bastia, Biarritz, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Pau, Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours. **Ces voyages sont effectués en train ou avion** en fonction des horaires. Le jeune effectue le trajet seul, il est accueilli à Paris (gare/aéroport) et il est accompagné jusqu'au groupe. Idem pour le retour. Départ en avion non accompagné.



Chalet Le soleil levant 195 route du Petit Châtel 74390 CHATEL



45 enfants



- Carte d'identité ou passeport personnel en cours de validité.
- Fiche sanitaire obligatoire à transmettre au prestataire.

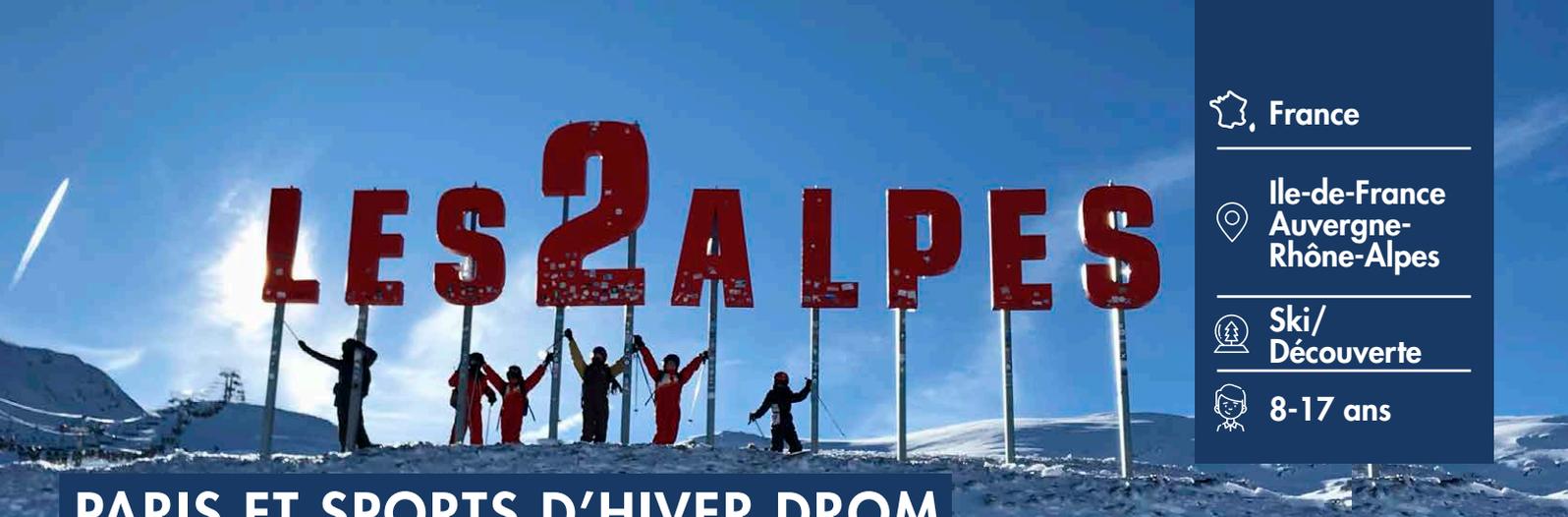


- 1 directeur BAFD.
- 1 animateur BAFA pour 10 enfants dont 1 assistant sanitaire.



CEI
Tél.: 01 40 51 11 79
www.cei-colonie-vacances.fr

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	308 €	365 €	436 €	513 €	611 €	723 €	980 €



France

Ile-de-France
Auvergne-
Rhône-Alpes

Ski/
Découverte

8-17 ans

PARIS ET SPORTS D'HIVER DROM

Spécial Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte

La Fondation d'Aguesseau propose différents séjours à l'attention des jeunes 8-17 ans habitant dans les DROM à destination de la métropole.

L'hiver 2019-2020

Découvrir les joies de la neige quand on vit sur une île qui ne connaît pas l'hiver, quel plaisir ! Découvrir la capitale : la Tour Eiffel, le Louvre et plein d'autres lieux incontournables. Ce circuit et son programme spécial sports d'hiver au succès affirmé est proposé aux jeunes de 8 à 17 ans.

Modalités d'inscription : Antilles-Guyane-Réunion

Les demandes sont à adresser à la Fondation d'Aguesseau avec les pièces justificatives habituelles précisées page 36 à 39 des conditions générales ou au verso de la demande d'admission.

Modalités d'inscription: Mayotte

Les demandes, accompagnées des justificatifs indiqués page 36 à 39 des conditions générales ou au verso de **la demande d'admission sont à transmettre à Madame MOHAMED Wardat**

Port. : 06 39 09 07 78.

Tel. fixe : 02 69 66 06 66.

Fax : 02 62 40 58 64

Mail : wardat.mohamed@justice.gouv.fr.

Les dossiers incomplets ne pourront être traités.

Dates d'inscription

Pour l'hiver 2019/2020, la date conseillée d'inscription pour ce séjour est le 16 septembre 2019 et la date limite conseillée d'envoi de la demande sous réserve de disponibilité est le 12 octobre 2019. Toutefois, le nombre de places étant limité, l'inscription de votre enfant n'est pas garantie même en respectant les délais. Pour les séjours hiver-DROM, il est recommandé d'envoyer son dossier dès la sortie du catalogue mi-septembre. Retrouvez sur le catalogue de l'été prochain le programme du circuit été 2020 dès la sortie de la brochure. Ne tardez pas pour vous inscrire!



(Modifiables à +/- 48h)

13 jours. Pour la Martinique, Guadeloupe, Guyane et Mayotte: 20/12/2019 au 01/01/2020.

15 jours. Pour la Réunion : 02/01/2020 au 16/01/2020.



Zigo Tours

Tél.: 04 76 87 58 53

www.zigotours.com



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	13/15 jours	417 €	494 €	567 €	670 €	798 €	958 €	1370 €



LES SÉJOURS DE PROXIMITÉ HORS NEIGE



France

Île-de-France

Artistique et Créatif

4-10 ans

LA DONACLAUDRÉ

Un séjour à la ferme à la Donaclaodr  où les enfants pourront choisir entre les arts du cirque ou l'univers des contes, des l gendes et des ateliers cuisine.   choisir lors de l'inscription.

Situation

La Donaclaodr  est situ e en Seine-et-Marne (77)   55 km de Paris et 8 km de Coulommiers. En plein c ur d'une campagne et d'une for t domaniale.

H bergement

Le centre est adapt    l'accueil des plus petits, il ravira les enfants. De grand confort, sur deux niveaux, les chambres sont de 4   8 lits. La salle   manger est appr ciable et les salles d'activit s sont bien  quip es (mobilier adapt , biblioth que, ludoth que, salle de gym et d' veil). Dans la propri t : poneys, mini-ferme, aires de jeux, bac   sable et proximit  de la for t. La restauration se fait sur place.

2 activit s au choix   pr ciser sur votre demande d'admission

Activit  "Mon premier spectacle de cirque"

Un s jour artistique qui permet aux enfants de 4   10 ans de s'initier aux arts du cirque, en douceur et en respectant le rythme de chacun.

4 demi-journ es sont consacr es aux ateliers cirque sous l'encadrement d'un professionnel. Le cirque est un savant m lange de sport, adresse, souplesse, concentration qui d veloppe la confiance en soi. Les enfants d couvrent les diff rentes disciplines puis se perfectionnent dans celle(s) de leur choix : pyramide, foulards, assiettes chinoises, acrobatie,  quilibre sur la boule   marcher ou le rouleau am ricain. On s'amuse et on apprend   ma triser son corps, les mouvements, l'espace et l'utilisation du mat riel de cirque. En fin de s jour, les parents qui le souhaitent peuvent assister au petit spectacle de cirque pr sent  par les enfants.

Activit  "une autre histoire..."

Il  tait une fois, pendant les vacances d'hiver, un s jour id al pour vos petits r veurs de 4   10 ans. Lors de ce s jour, les enfants s' vaderont dans un univers empreint de magie o  l'imaginaire sera roi et propice   de nombreuses activit s amusantes. Place aux contes et aux l gendes... Afin de cr er une ambiance f erique de r ve et de magie, nous mettons chaque jour   la disposition des enfants **une tr s belle costumerie** (d guisements, chapeaux, perruques, maquillage). Du matin au soir, chevaliers, princesses, pirates, super h ros, f es, animaux de la jungle et petit peuple des for ts se c toient dans la maison. On se raconte des histoires et on cr e tous ensemble nos propres aventures pour des vacances f eriques et extraordinaires!

Atelier cuisine et r alisation d'un livre de recettes : Que seraient une princesse et un chevalier sans leur forteresse ? Accompagn s des animateurs, les enfants pourront construire le ch teau de leur r ve en biscuits ou toute autre innovation culinaire de leur choix. Toutes les recettes r alis es seront ensuite consign es dans le livre "Les secrets gourmands de la Donaclaodr " que chaque enfant rapportera   la maison.

Activit s communes aux deux s jours

La mini ferme : Pendant l'hiver, la ferme p dagogique de la Donaclaodr  est ouverte avec des poules, des canards et des ch vres. Il sera possible de participer aux diff rentes activit s de la ferme. **Baby gym** : Ateliers d' veil gymniques durant lesquels les enfants  voient en toute s curit  sur un parcours homologu  et adapt  pour les petits. **Activit s manuelles et artistiques**. Promenades en for t, construction de



6 jours
Zone C: 09/02 - 14/02
Zone B/C: 16/02 - 21/02



"La Donaclaodr " 12 rue d'Esse
77515 Saint-Augustin



S jour sans convoyage, n anmoins un d part en train de Paris est organis . Voyage en RER ou train au d part de Paris et   destination de Mouroux. Puis en car jusqu'au centre. Possibilit  d'emmener et de r cup rer votre enfant directement sur place (  pr ciser au moment de l'inscription).



56 enfants



• Fiche sanitaire obligatoire



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire dipl m .
- 1 animateur BAFA pour 6 enfants. L'activit  cirque est encadr e par un professionnel.



Oval
T l.: 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com



cabanes et grands jeux dans la campagne environnante.

Des soir es conviviales

L' quipe d'animation propose chaque soir des soir es   th me : contes et l gendes, spectacles, jeux, repas   th me. Ces soir es sont tr s attendues par les enfants. L' quipe reste toutefois tr s vigilante   l'heure du coucher qui sera adapt e   l' ge des enfants.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	6 jours	111 �	127 �	147 �	171 �	204 �	241 �	335 �



LES SÉJOURS SKI
À L'ÉTRANGER

 Etranger

 Italie

 Neige

 12-17 ans

SKI EN ITALIE

Clavière

Nouveau

Coup de cœur

Le domaine skiable de Clavière réunit tous les ingrédients du succès. Variées et attrayantes, les pistes sont excellentes. Venez skier sur la Voie lactée, l'un des domaines les plus importants du monde.

Situation

Clavière est un petit village tranquille situé dans le domaine skiable de la Via Lattea de l'autre côté du Col Bercia. Le domaine skiable entre Clavière et Cesana se nomme Les Monti della Luna en raison de son panorama singulier et exceptionnel. La station se situe à 1350 m et culmine à 2840 m. Elle possède 320 km de pistes et 70 remontées mécaniques. Il y a **3 snow Park** et une **piste de ski en nocturne**. La piste la plus longue fait 9 km.

Hébergement

L'hébergement se fait en pension complète dans un hôtel 3* situé dans le centre de Clavière à quelques mètres des pistes. Les chambres sont de 2 à 5 lits et équipées d'une salle de bain.

6 jours de ski ou snowboard à préciser sur la demande d'admission.

Activités

Attention, l'option snowboard n'est pas adaptée pour les débutants. Tous les jours, on part avec le pique-nique pour découvrir les nombreuses pistes. En cas de mauvais temps, retour à l'hôtel le midi pour une pause déjeuner au chaud. Les jeunes skient par groupes de niveau le matin et par affinité l'après-midi.

Création d'un clip "Snow Motion" : Tout au long de la semaine, **les jeunes se filmeront avec des caméras portatives de type "Go Pro"** afin de réaliser un clip (le prestataire Zigo fournit tout le matériel nécessaire). Tous les soirs, des veillées sont organisées par l'équipe d'animation.

État d'esprit du séjour

Zigo n'est pas une école de sport. Nous ne recherchons pas la performance physique mais le plaisir de la sensation partagée. Les séjours sont ouverts à tous. Soucieux de la sécurité des jeunes, nous veillons à une vie quotidienne de qualité qui prend en compte les besoins de dépense physique mais aussi de repos indispensable lorsqu'on séjourne à plus de 1000 m dans le froid. Alors la montagne devient un vrai plaisir !



8 jours
Zone B/C: 15/02 - 22/02
Zone A/B: 22/02 - 29/02



Groupe ZIGO Hôtel Savoia Via nazionale 34 Clavière Italie



En train jusqu'à Lyon puis en car privé jusqu'au centre. Prêcheminement en train ou avion au départ de: Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lorraine TGV, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse.



40 enfants



- Carte nationale d'identité valide ou passeport individuel valide. Autorisation parentale de sortie de territoire, devenue obligatoire, copie du livret de famille des parents et copie pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation. Carte européenne d'assurance maladie (délivrée par la sécurité sociale).
- Fiche sanitaire obligatoire à transmettre au prestataire.



Zigo Tours
Tél.: 04 76 87 58 53
www.zigotours.com



- 1 directeur BAFD.
- 1 animateur BAFA pour 8 jeunes dont 1 assistant sanitaire diplômé.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	343 €	391 €	452 €	527 €	627 €	743 €	1034 €



Etranger

Bulgarie

Neige

12-17 ans

SKI EN BULGARIE

À 3h par avion de Paris, venez profiter de tout le confort d'un hôtel 4* pour découvrir les joies de la glisse en Bulgarie. Bansko bénéficie d'un très beau domaine de plus de 70 km de pistes variées, bien enneigées (étape de la coupe du monde de ski) et moins de monde sur les pistes en février !

Situation

Bansko est situé à 150 km de Sofia en Bulgarie. La ville se trouve au pied de la montagne Pirin qui culmine à 2914 mètres au sommet Vihren. Le climat est continental avec une neige de très bonne qualité.

Hébergement

L'hôtel est situé à 10 minutes à pied des remontées mécaniques. Nous profiterons des équipements de l'hôtel (piscine, jacuzzi...) pour se détendre. Les chambres ont des sanitaires. Nous serons en pension complète avec un buffet varié le matin.

Ski ou snowboard à préciser sur la demande d'admission.

Activités

6 jours de ski ou snowboard à préciser sur la demande d'admission. Tous les jours, on part avec le pique-nique pour découvrir les nombreuses pistes. En cas de mauvais temps, retour à l'hôtel le midi pour une pause déjeuner au chaud. Les jeunes skient par groupes de niveau le matin et par affinité l'après-midi.

Création d'un clip "Snow Motion" : Tout au long de la semaine, **les jeunes se filmeront avec des caméras portatives de type "Go Pro"** afin de réaliser un clip (le prestataire Zigo fournit tout le matériel nécessaire). Tous les soirs, des veillées sont organisées par l'équipe d'animation.

État d'esprit du séjour

Zigo n'est pas une école de sport. Nous ne recherchons pas la performance physique mais le plaisir de la sensation partagée. Les séjours sont ouverts à tous. Soucieux de la sécurité des jeunes, nous veillons à une vie quotidienne de qualité qui prend en compte les besoins de dépense physique mais aussi de repos indispensable lorsqu'on séjourne à plus de 1000 m dans le froid. Alors la montagne devient un vrai plaisir !



8 jours
Zone B/C: 15/02 - 22/02
Zone A/B: 22/02 - 29/02



Groupe ZIGO résidence Maria Antoaneta 8 Stragite Str Bansko 2770 Bulgarie.



En avion de Paris jusque Sofia puis en car privé jusqu'au centre. De province, pré-acheminement en train ou avion au départ de : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lorraine TGV, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse.



48 enfants



- Carte nationale d'identité valide ou passeport individuel valide. Autorisation parentale de sortie de territoire, devenue obligatoire, copie du livret de famille des parents et copie pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation. Carte européenne d'assurance maladie (délivrée par la sécurité sociale).



Zigo Tours
Tél.: 04 76 87 58 53 www.zigotours.com

- Fiche sanitaire obligatoire à transmettre au prestataire.



- 1 directeur BAFD.
- 1 animateur BAFA pour 8 jeunes dont 1 assistant sanitaire diplômé.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	307 €	365 €	436 €	527 €	627 €	743 €	1034 €

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS JEUNES NOËL-HIVER 2020

1 CONDITIONS D'ADMISSION

Les séjours enfants et adolescents sont ouverts :

- aux enfants âgés de 4 à 17 ans révolus.
- aux enfants dont l'un des parents est rémunéré à titre principal par le ministère de la Justice.
- aux enfants d'agents Justice retraités, décédés, en disponibilité sauf pour convenances personnelles.
- aux enfants sans filiation avec un agent Justice mais partageant le foyer d'un agent Justice et fiscalement rattachés à ce foyer.

2 COMMENT FORMULER VOTRE DEMANDE ?

Aucune inscription n'est enregistrée par téléphone.

Une demande d'inscription doit être établie par écrit pour chacun des enfants participant à un séjour.

La demande d'inscription est à formuler sur l'imprimé « Demande d'admission d'un enfant en séjour jeunes de 4 à 17 ans » téléchargeable sur le site internet www.fda-fr.org, rubrique « s'inscrire ».

Pour être valable, la demande doit être signée. En l'absence de signature, la demande est retournée sans être enregistrée.

La demande accompagnée de l'ensemble des justificatifs demandés doit être adressée par courrier, fax ou mail.

Justificatifs à joindre à la demande d'admission

1. Photocopie d'un bulletin de salaire récent (moins de 3 mois) ou titre de pension de l'agent Justice.
2. Photocopie de l'avis d'imposition 2019 (sur les revenus 2018) du foyer fiscal de l'enfant, mentionnant le revenu fiscal de référence (formulaire 1533K ou 1534) et le nombre de parts sauf si vous précisez être au tarif 7.
 - 2 a. Vie maritale : si les revenus du foyer font l'objet d'impositions séparées : photocopie de chacun des 2 avis d'imposition 2019.
 - 2 b. Parents isolés : les personnes vivant seules bénéficient d'une demi-part supplémentaire uniquement si la lettre T figure sur l'avis d'imposition dans la case « cas particuliers ».
3. Photocopie des pages du Livret de Famille précisant la filiation de l'enfant s'il s'agit d'une première inscription.
4. Enfants handicapés (séjour en intégration) : informations et pièces médicales relatives au handicap et à l'autonomie de l'enfant (voir page 14).

Ces pièces sont indispensables.

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et pourra vous être retourné.

Toute modification de situation familiale ou professionnelle susceptible de faire évoluer la participation financière demandée (naissance, perte d'emploi, travail à temps partiel, disponibilité, mariage, divorce, séparation), doit être signalée par écrit et justifiée par tout document permettant de reconstituer les revenus du foyer de l'année 2018 et le nombre de parts fiscales.

Un éventuel recalcul de participation ne pourra être étudié que si l'intégralité des éléments est transmise avant le début du séjour de l'enfant. Aucun recalcul ne sera fait pendant ou a posteriori du séjour.

Nota : aucune inscription n'est acceptée si des frais sont dus sur un séjour antérieur (y compris les frais médicaux, les frais d'annulation ou frais de dossier).

3 QUAND FORMULER VOTRE DEMANDE ?

La demande doit être envoyée dès que possible pour pouvoir disposer d'un maximum de choix et bénéficier d'un échelonnement de paiement à étudier avec le service comptable dès que la proposition de séjour vous a été envoyée. Au-delà de certaines dates, aucune facilité de paiement ne peut être accordée.

En outre, pour certains voyages, notamment les séjours à l'étranger et les séjours linguistiques, des dates limites d'envois sont indiquées et au-delà desquelles les places réservées ne sont plus disponibles. Ces dispositions particulières sont mentionnées à la page du séjour. Il est fortement conseillé de les respecter.

En dehors de ces dispositions particulières, il convient d'adresser la demande en respectant le calendrier ci-dessous :

Date limite d'inscription des séjours

(ou par défaut, la date limite déjà précisée dans la page du séjour)

Séjours	Date limite conseillée	Date de fin des inscriptions	
NOËL (séjours DROM en métropole)	16 septembre 2019	31 octobre 2019	
HIVER	Zone C	22 novembre 2019	03 janvier 2020
	Zone B	22 novembre 2019	10 janvier 2020
	Zone A	22 novembre 2019	17 janvier 2020

Attention : les dates limites conseillées sont données à titre indicatif pour tenir compte des délais administratifs et des contraintes de transport. Elles ne garantissent pas qu'à la date indiquée, des places seront encore disponibles.

4 OÙ ADRESSER VOTRE DEMANDE ?



Adresse postale :

Fondation d'Aguesseau
Service Vacances
10, rue Pergolèse
75782 Paris Cedex 16



Courriel :

svj@fda-fr.org



Fax :

01 44 77 98 65

5 TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

Les demandes parvenues jusqu'à la date conseillée sont traitées selon les critères de priorité suivants, classés par ordre croissant :

- 1) Enfant n'ayant pas bénéficié d'un séjour antérieur.
- 2) Enfant refusé sur sa dernière demande pour un même type de séjour.
- 3) Enfant refusé sur son premier choix pour un même type de séjour.
- 4) Familles à revenus modestes.

Passée cette date, les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée, en fonction et dans les limites des places que la Fondation d'Aguesseau a pré-réservées.

Attention : Le quota des places dont dispose la Fondation d'Aguesseau sur chaque séjour peut être atteint bien avant la date de fin des inscriptions. Par conséquent, la disponibilité des places n'est pas garantie en cas de nombreuses demandes pour le même séjour.

Le nombre de dossiers est limité au montant de la subvention allouée au dispositif vacances.

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS JEUNES NOËL-HIVER 2020

6 CONFIRMATION D'INSCRIPTION

En cas d'acceptation de la demande d'admission par la Fondation d'Aguesseau, une proposition de séjour valant contrat est établie et adressée à l'agent au moins 6 semaines avant le début du séjour.

L'agent dispose d'un délai de **10 jours maximum pour accepter ou non la proposition de séjour.**

L'acceptation se fait en retournant un coupon-réponse « bon pour accord » signé et accompagné de tout ou partie du règlement.

Après confirmation de l'inscription, tout désistement ultérieur doit être notifié par courrier recommandé AR, par fax ou par mail avec preuve du rapport d'émission. Les pénalités prévues aux conditions d'annulation sont applicables en fonction de la date de réception du courrier (date effective de l'annulation) par rapport à la date du début du séjour et le type de séjour comme indiqué dans l'article 15.

Dans le cas où l'agent ne souhaite pas donner suite à la proposition de séjour, l'agent doit retourner IMPÉRATIVEMENT le coupon sous 10 jours en cochant la case :

Je ne confirme pas le séjour de mon enfant.

A défaut des pénalités peuvent être appliquées (voir art. 15 p 38).

7 COMMENT EST CALCULÉE VOTRE PARTICIPATION

Les frais de séjour sont calculés selon un quotient familial comprenant 7 tranches. Ce quotient s'obtient en divisant le revenu fiscal de référence 2018 figurant sur l'avis d'imposition 2019 du foyer fiscal de l'enfant par le nombre de parts indiquées au tableau ci-dessous. En cas de cohabitation maritale, il est fait masse des revenus fiscaux de référence et les parts sont recalculées comme pour un couple marié.

Calcul du nombre de parts (garde exclusive)*

(Contribuables mariés ou vivant maritalement, célibataires, divorcés ou veufs)

1 enfant à charge = 2,5 parts

2 enfants à charge = 3 parts

3 enfants à charge = 4 parts

4 enfants à charge = 5 parts

5 enfants à charge = 6 parts

6 enfants à charge = 7 parts

* La part des enfants en garde alternée est prise en compte pour moitié.

Les enfants handicapés titulaires d'une carte d'invalidité ouvrent droit à une 1/2 part supplémentaire (article L.241-3 du code action sociale et famille) comme mentionné sur l'avis d'imposition.

Quotient familial annuel en €

1 < 8 081 €

2 8 081 € à 9 612 €

3 9 613 € à 12 025 €

4 12 026 € à 15 275 €

5 15 276 € à 19 567 €

6 19 568 € à 27 726 €

7 > 27 726 €

Les tarifs sont établis déduction faite de la subvention pour les séjours d'enfants en centres de vacances en France ou à l'étranger ou en séjours linguistiques. Cette subvention interministérielle est versée directement à la Fondation d'Aguesseau par l'administration. **Les familles bénéficiaires ne peuvent donc prétendre à un second versement de cette prestation d'action sociale.**

8 CE QUE COMPREND VOTRE PARTICIPATION

Sauf indication contraire à la page du séjour, votre participation inclut :

- la pension complète
- le voyage aller-retour à partir de la ville de prise en charge
- les assurances (hors assurance annulation)
- l'ensemble des activités s'y rapportant.

Attention : en cas de perte du billet (train ou avion) par le jeune, le surcoût lié au rachat de billet sera refacturé à la famille.

9 MODIFICATION DU CONTENU DU SÉJOUR

Si pour une raison de force majeure d'ordre météorologique, climatique, géopolitique ou de sécurité, l'une des prestations constituant un élément substantiel du séjour ne pouvait être effectuée, une ou des prestations de substitution seraient proposées ou non sans que la participation aux frais de séjour s'en trouve modifiée et sans ouvrir droit à indemnités.

10 MODIFICATION DES DATES ET DE LA DURÉE DES SÉJOURS

Sauf précisions particulières, les dates et la durée des séjours peuvent parfois varier de + ou - 24h selon la ville de départ et le mode de transport employé. Pour les séjours « Etranger » et les séjours « Linguistiques » nécessitant un acheminement aérien, des variations de dates de + ou - 48 h sont aussi possibles pouvant atteindre jusqu'à 72 h dans certains cas extrêmes.

11 DÉDUCTION FORFAITAIRE

Pour les séjours en France, les familles qui assurent elles-mêmes le voyage de leurs enfants jusqu'au lieu de séjour à l'aller et au retour bénéficient (sauf indication contraire mentionnée au descriptif du séjour) d'une déduction forfaitaire de 70 € par participant **sous réserve de l'avoir indiqué lors de la demande initiale ou d'avoir avisé le service vacances au plus tard 5 semaines avant le départ.**

Cette déduction s'applique également lors de 2 séjours consécutifs pour le même enfant et sur le même séjour (sans A/R au bout du 1^{er} séjour).

La déduction s'effectue sur le deuxième séjour.

12 RÈGLEMENT DE VOTRE PARTICIPATION

La participation est exigible à réception de la proposition de séjour valant contrat selon les modalités suivantes :

Envoi sous 10 jours du coupon-réponse confirmant l'inscription (voir article 6), accompagné :

1 seule modalité doit être choisie :

- Soit d'un acompte de 20% et le solde à verser un mois avant le départ.
- Soit de la totalité de la participation (encaissement à réception).
- Soit d'un paiement échelonné si la date de réception de la proposition de séjour valant contrat le permet. Dans ce cas, la participation peut être réglée en 2 ou 3 versements égaux (sans centimes) en adressant 2 ou 3 chèques sans les postdater. Le premier est encaissé dès réception et les suivants sont échelonnés mensuellement. La date d'encaissement du dernier chèque ne peut être postérieure à la date du début du séjour.

Inscriptions effectuées 30 jours avant le début du séjour :

Elles sont désormais impossibles. En tout état de cause si cela devait se produire à titre exceptionnel, le règlement intégral serait demandé au moment de l'inscription.

Moyens de paiement acceptés et modalités :

- **Chèques bancaires** : libellés à l'ordre de Fondation d'Aguesseau - Maison des Enfants.
- **Chèques-vacances** : ils sont acceptés en règlement du séjour (hors acompte) à la condition impérative qu'ils soient en votre possession avant la date d'exigibilité du solde (soit un mois avant le départ). Pour information, l'organisme Extéla, qui vous adresse vos chèques vacances à l'issue de votre épargne, aura besoin d'un délai de traitement de

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS JEUNES NOËL-HIVER 2020

6 semaines minimum entre le dernier prélèvement et la réception des chèques (c'est pourquoi, nous vous conseillons de terminer votre épargne en tenant compte de cette contrainte). Par sécurité, il est vivement conseillé de les adresser en recommandé avec AR. La Fondation ne peut être tenue responsable pour un envoi postal non recommandé, la traçabilité de l'envoi n'étant pas possible. La partie supérieure des chèques ne doit pas être détachée et le nom du bénéficiaire :

« Fondation d'Aguesseau » est à porter sur tous les chèques sans les agraffer. **Attention la Fondation ne prend pas le « e-chèques vacances ».**

En cas d'annulation après règlement en chèques-vacances, le remboursement éventuel s'effectue sous forme d'avoir.

- **Carte bancaire** : le paiement par carte bancaire est possible par téléphone auprès du service comptabilité tous les matins de 9h à 11h.
- **Aides aux temps libres C. A. F.** : elles ne peuvent être acceptées qu'en règlement du solde du séjour. Elles devront être transmises en recommandé avec AR avec le retour de la proposition et de l'acompte. Les familles doivent préalablement s'assurer d'une réelle prise en charge du séjour par leur caisse.
- **Mandat de versement** : sur le compte de la Fondation d'Aguesseau - Maison des Enfants.
- **Espèces et Participations de Comités d'Entreprise** : contacter le service comptabilité de la fondation par tél. au : 01 44 77 98 56/57.
- **CESU** : les chèques emplois service universel ne sont pas acceptés comme mode de règlement par la fondation.

13 PRÉ OU POST-ACHEMINEMENTS DE PROVINCE

Pour plus d'information, reportez-vous à la page 10-11 de la brochure « Le coin des parents », rubrique « Le transport ». Ils s'effectuent en train, en avion, en bus et rarement en minibus. Les acheminements en avion ne sont pas accompagnés et les jeunes sont réceptionnés à leur arrivée. Les acheminements en train concernant les enfants de moins de 14 ans sont toujours accompagnés mais nécessitent un effectif minimum variable selon les séjours. **Les acheminements en train concernant les enfants de plus de 14 ans ne sont pas toujours accompagnés. Dans ce cas, les participants voyagent seuls sous la responsabilité de leurs parents et sont réceptionnés à leur descente du train. La prise en charge d'un jeune dans un train faisant un arrêt de quelques minutes dans une gare est strictement interdit à l'aller comme au retour.**

Attention : un minimum de 4 participants par ville d'acheminement est exigé sauf mention contraire sur la page du séjour. En cas de moins de 4 inscrits, il vous sera proposé de changer de ville de départ ou de séjour.

La ville d'acheminement choisie doit correspondre à une ville notée sur la page du séjour sélectionné. De plus la ville est forcément la même à l'aller comme au retour. Il ne pourra pas être demandé une ville différente pour l'aller et le retour pour des questions d'organisation et de coût. La ville de départ ne pourra pas être modifiée après inscription.

14 MODIFICATIONS DE VOYAGE

Elles ne sont étudiées que si elles sont formulées par écrit au plus tard 5 semaines avant le départ. Elles peuvent donner lieu à supplément ou à des frais de dossier de 30 €, même si celles-ci ne modifient pas le billet de transport prévu et ne fait que raccourcir le trajet initial.

Attention : toute modification de dates, de thème ou de séjour est considérée comme une annulation de la demande initiale avec application du barème des frais d'annulation (voir article 15).

15 ANNULATION ET PÉNALITÉS

Toute annulation doit être notifiée par téléphone puis confirmée par courrier recommandé AR, par fax ou par mail avec preuve du rapport d'émission à la Fondation. Toute annulation concernant un séjour confirmé par la Fondation et pour lequel un bon de commande a été validé (ou un premier versement effectué) ou pas de retour du coupon-réponse peut donner lieu à pénalités d'un montant variable.

Pour les séjours à l'étranger y compris les séjours linguistiques et les séjours DROM comportant un transport aérien au départ de Paris :

- **Moins de 90 jours** : 30 € de frais de dossier sont dus pour chaque annulation concernant un séjour confirmé.
- **Moins de 45 jours** : une pénalité de 50% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.
- **Moins de 21 jours** : une pénalité de 75% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.
- **Moins de 10 jours dont non-présentation le jour du départ** : une pénalité de 100% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.

Pour les autres séjours :

- **Moins de 90 jours** : 30 € de frais de dossier sont dus pour chaque annulation concernant un séjour confirmé.
- **Moins de 30 jours** : une pénalité de 50% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.
- **Moins de 10 jours dont non-présentation le jour du départ** : une pénalité de 100% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.

Les éventuelles remises de pénalités sont décidées en commission sur la base de justificatifs qui doivent être fournis dans un délai de 15 jours maximum après l'annulation. Les éventuels remboursements ne peuvent intervenir qu'après décision de la commission. Dans tous les cas, 30 € de frais de dossiers sont facturés.

Seuls les cas de force majeure peuvent être pris en compte tels que : décès (grand-parent), accident ou maladie grave nécessitant une hospitalisation et concernant l'un des deux parents, l'un de leurs enfants, maladie infantile contagieuse (varicelle, rougeole, oreillon...) médicalement constatée, convocation à un examen, mutation professionnelle (du garant justice), à condition de bien avoir adressé à la Fondation les justificatifs correspondants dans les délais impartis (15 jours maximum après l'annulation).

Annulation du fait de l'organisateur : les séjours présentés dans cette brochure peuvent être annulés à l'initiative de l'organisateur faute d'un nombre de participants minimum atteint même après envoi de votre facture (ce nombre peut varier d'un séjour à un autre). Il vous sera alors proposé de faire un autre choix de séjour ou de dates.

16 INTERRUPTION DE SÉJOUR

- Toute interruption de séjour pour raison médicale sérieuse ou pour raison familiale grave dûment justifiée peut donner lieu à remboursement partiel.
- Un séjour écourté pour convenance personnelle ou pour un problème lié au comportement n'ouvre droit à aucun remboursement.

17 ASSURANCES

Chaque prestataire souscrit une assurance responsabilité civile et rapatriement en cas de maladie ou accident grave. Sur demande écrite, il peut fournir aux parents une attestation précisant le nom de la compagnie, le numéro du contrat et les garanties souscrites. Tout litige doit, au final, être réglé entre la compagnie d'assurance et le souscripteur. La Fondation d'Aguesseau et les organisateurs ne peuvent être tenus responsables d'un litige concernant une des assurances souscrites.

18 FRAIS MÉDICAUX ET SANTÉ

Pendant le séjour, la Fondation d'Aguesseau est systématiquement informée de tout incident et à ce titre, peut recevoir des informations à caractère médical, ce qui lui permet d'assurer le suivi de l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

Les frais médicaux engagés au cours du séjour sont à la charge des parents qui s'en acquittent au retour de l'enfant au prestataire du séjour. A réception du règlement, les pièces justificatives leur sont retournées pour remboursement par leur caisse de Sécurité Sociale et leur Mutuelle. En cas d'accident, le reliquat éventuel leur est versé par l'assurance du prestataire sur présentation des justificatifs de Sécurité Sociale et de Mutuelle.

19 RAPATRIEMENT SANITAIRE

Tous les séjours bénéficient d'une assurance assistance-rapatriement incluse dans la participation et aucun frais ne sera facturé à la famille en cas de rapatriement pour un accident ou une maladie inopinée.

Cependant, les états antérieurs et leurs conséquences ou récidives ne sont pas assurés. Tout problème grave de santé préexistant au séjour et pour lequel existerait un risque, même mineur, de récidive devra être signalé à l'inscription ou dès qu'il se produit, et être accompagné d'un certificat médical du médecin spécialiste qui suit l'enfant ne contre-indiquant pas sa participation au séjour. Il est donc indispensable de remplir avec grand soin et retourner la fiche sanitaire envoyée par le prestataire organisateur du séjour avant le début du séjour.

En l'absence de ce certificat, tout rapatriement serait à la charge intégrale de la famille. Enfin, les traitements des maladies chroniques, psychiques, psychothérapies y compris toute forme de dépressions consécutives à un état préexistant ne sont pas couverts.

20 RAPATRIEMENT DISCIPLINAIRE

En cas de vol, acte de vandalisme, violence, fugue, pratique de l'auto-stop, usage de drogue, d'alcool, de tabac sur les séjours non-fumeurs, d'indiscipline répétée, de mise en danger de soi ou d'autrui, de problèmes d'ordre psychologique, (angoisses, anorexie, scarification, hallucination, etc.) ou d'un état de santé incompatible avec la poursuite du séjour ou nécessitant un traitement médical non signalé à l'assistant sanitaire, les prestataires peuvent prononcer le renvoi d'un participant avec l'accord de la Fondation d'Aguesseau, après avoir informé les parents et mis en place les modalités de retour et d'accompagnement éventuel. Cette décision, prise soit à titre de sanction soit pour garantir le bon déroulement du séjour pour les autres membres du groupe, s'impose à la famille. **Les frais occasionnés par ce retour sont à la charge de la famille et la partie du séjour non effectuée n'est pas remboursée. Certains comportements peuvent entraîner une exclusion sans droit de réinscription ultérieure.**

21 CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE-MALADIE

Tous les jeunes en partance pour les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (y compris les Baléares et les Canaries), Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (y compris Madère et les Açores), République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède doivent se munir de la Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) à demander au centre de Sécurité Sociale compétent (www.ameli.fr).

22 PAPIERS D'IDENTITÉ

- Pour les séjours se déroulant en métropole et nécessitant un acheminement avion, le participant doit obligatoirement être muni de sa Carte Nationale d'Identité en cours de validité (durée de validité : 10 ans).
- Pour les séjours hors de France se déroulant en Europe, le participant doit se munir soit de sa Carte Nationale d'Identité en cours de validité, soit d'un passeport à son nom en cours de validité (durée de validité : 5 ans), ainsi que d'une autorisation de sortie de territoire en cours de validité.

Si l'absence de ces pièces interdisait la sortie du territoire ou empêchait l'acheminement par avion ou par train même en France (accès aux modes de transport), le séjour serait dû dans sa totalité et ne pourrait donner lieu à aucun remboursement.

Les participants de nationalité étrangère doivent obligatoirement se renseigner auprès de leur consulat ou de l'ambassade du pays de destination afin de se procurer les documents nécessaires au franchissement des frontières.

23 TÉLÉPHONE MOBILE ET MATÉRIELS NUMÉRIQUES

La possession de téléphones mobiles, ou matériels électroniques est déconseillée. Pour ne pas perturber les activités, ni gêner la pédagogie, ils peuvent être conservés en sécurité et remis aux jeunes lors des temps libres. Les prestataires et la Fondation d'Aguesseau ne sauraient être tenus responsables, d'une perte ou d'un vol, d'une utilisation excessive ou de tout problème lié à ces matériels (téléphone, MP4, console de jeux, caméra, GO Pro®...), appareils photos compris.



COMMENT NOUS CONTACTER ?

POUR LE SUIVI DE VOTRE DEMANDE DE SÉJOUR,
s'adresser à l'équipe du service VACANCES :

 01 44 77 98 59

 01 44 77 98 60

 01 44 77 98 62

 svf@fda-fr.org

 01 44 77 98 65

Compte tenu du très grand nombre de dossiers traités,
préférez l'utilisation du mail pour nous poser vos questions.

CORRESPONDANCE :

Fondation d'Aguesseau
Service VACANCES
10, rue Pergolèse
75782 Paris Cedex 16

COMMUNICATION :

 01 44 77 98 75

 communication@fda-fr.org